



African Trade Insurance Agency
Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique



Rapport Annuel & États Financiers 2013



“L’Afrique change. Nous voyons une augmentation des investissements dans le développement des infrastructures et une plus grande attention sur les solutions énergétiques rentables et efficaces. Ces éléments vont, indubitablement, jouer un rôle dans la capacité du continent africain à attirer des investisseurs et l’intérêt mondial dans les prochaines décennies.

CHIFFRES CLÉS

Volume d'activités soutenues
13 milliards d'USD (+ 24%)

Expositions Brutes
872 millions d'USD (+ 23%)

Capital
178 millions d'USD (+ 14%)

Bénéfice
1,5 millions d'USD (+ 144%)

Primes nettes acquises
6 millions d'USD (+ 54%)

Notation (S&P)
A/Stable

“ Nous estimons que la demande en solutions et financements énergétiques continuera à exister dans les dix prochaines années dans nos États membres

George Otieno, Directeur Général

TABLE DES MATIÈRES



Vue d'ensemble

Chiffres clés	2
Message du Président de l'Assemblée générale ordinaire	4
Message du Président du Conseil d'administration	6
Message du Directeur Général	8
Partenariats & Activités	10

Rapport de gestion et d'activité

Entretien avec le Directeur de la souscription	12
Impact Pays	15
Projets soutenus en 2013	25
Rapport de gestion	30
Notre équipe	36

Information sur la Société

Gouvernance	38
Membres & Actionnaires actuels	39
Conseil d'administration	40
Produits de l'ACA	42

Etats financiers

Rapport des administrateurs	45
Rapports des Commissaires aux comptes indépendants	46
Etats financiers annuels	49
Notes aux états financiers	53



L'ACA a apporté son aide en offrant aux sociétés locales l'accès à la protection contre les risques de défaut commerciaux, leur permettant de conduire leurs affaires sur une base de crédit plus concurrentielle tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afrique.

S.E. Saada Mkuya Salum

Ministre de l'Économie et des Finances de la République Unie de Tanzanie & Présidente de l'Assemblée Générale Annuelle de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique

Message du Président de l'Assemblée Générale

L'Afrique est en phase de croissance malgré le ralentissement économique mondial et une baisse de la demande dans nombre de nos marchés traditionnels d'exportation. Le PIB africain continue de surpasser le monde entier, exception faite de l'Asie, avec un taux moyen annuel de 4,8% depuis ces cinq dernières années. En fait, la croissance du PIB du continent a quadruplé en l'espace d'une décennie et maintenant, huit des 10 économies connaissant une croissance fulgurante dans le monde se trouvent en Afrique.

Autre signe positif de la croissance africaine est le regain d'intérêt des investisseurs directs étrangers. L'Afrique subsaharienne a été en mesure de lever un montant record de fonds grâce à l'émission de dettes souveraines d'une valeur de 10 milliards d'USD en 2013, une hausse de taille par rapport au 1 milliard d'USD de la décennie antérieure.

Pour les pays de la région, la création d'un environnement propice aux entreprises demeure l'une de nos priorités. Pour accélérer cet objectif, le développement d'infrastructures telles que l'électricité, les routes et l'eau reste une composante cruciale pour garantir la croissance continue du continent. Cependant, trouver les investissements adéquats est l'un de nos plus grands défis. Avec un fossé financier annuel estimé à 50 milliards d'USD dans ce secteur, le manque d'infrastructures pourrait mener à des réductions annuelles de 2% de la croissance de l'économie nationale et une contraction de la productivité pouvant aller jusqu'à 40%.

L'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA) a soutenu ces priorités. Au sein de ses États membres, l'ACA a facilité un montant cumulatif de près de 13 milliards d'USD en matière de commerce et d'investissements. La plupart de ces transactions n'auraient pas vu le jour sans l'intervention de l'ACA.

Le soutien de l'ACA en matière de flux commerciaux dans les régions dans lesquelles elle opère en est l'illustration. Tandis que les flux commerciaux entre pays africains demeurent très faibles par rapport à d'autres régions dans le monde, l'intégration régionale joue un rôle phare dans cette tendance puisque la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et le Marché commun d'Afrique Orientale et Australe (COMESA) relâchent les restrictions permettant d'améliorer les flux de biens et services à travers les frontières.

Tandis que l'ACA passe à la phase suivante de croissance, ses États membres seront bien positionnés pour capitaliser sur certaines des nouvelles innovations que l'ACA a mis en place dont des initiatives qui aideront à augmenter les niveaux de financement disponibles pour les petites et moyennes entreprises encore mal desservies. Les performances et la lancée de l'ACA nous donnent un espoir formidable sur ce que l'avenir pourrait réserver.

En tant qu'hôte et Président de la prochaine Assemblée générale et au nom des actionnaires de l'ACA, la Tanzanie est fière de faire partie de l'ACA et de ses efforts continus pour propulser les niveaux d'investissements et d'échanges commerciaux entre les États membres.

S.E. Saada Mkuya Salum

Ministre de l'Économie et des Finances de la République Unie de Tanzanie & Présidente de l'Assemblée Générale Annuelle de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique



L'ACA a prouvé être un partenaire fiable pour les investisseurs... leur donnant encore plus confiance en notre capacité d'apporter le soutien nécessaire en cas de crise.

Israel L. Kamuzora
Président du Conseil d'Administration

Message du Président du Conseil d'Administration

En 2013, l'ACA a affiché des résultats positifs record dans des domaines clés et a montré une amélioration significative dans ses processus opérationnels tout en concluant un nouveau partenariat stratégique international. Tout cela a été atteint tandis qu'en arrière plan l'ACA a dû gérer de nombreux sinistres résultant de l'attaque terroriste du centre commercial de Westgate, preuve la résilience et l'importance croissante, de l'ACA dans la région.

Les produits de l'ACA ont connu une demande accrue de la part des investisseurs et des entreprises locales. Cela se reflète dans le montant total des échanges commerciaux et investissements couverts par l'ACA en 2013 s'élevant à 872 millions d'USD, soit une augmentation de 23% comparé à 2012. L'activité de l'ACA a enregistré une croissance substantielle de 144% de son bénéfice net malgré une sinistralité plus élevée.

Afin de devenir plus efficace et productive, l'ACA a lancé, vers la fin de l'année 2013, l'implantation d'un nouveau système de souscription. Lorsque ce système sera totalement mis en place, d'ici deux ans, il devrait permettre de rationaliser le processus commercial et de souscription.

Un des éléments importants de notre stratégie de croissance demeure notre volonté d'attirer de nouveaux membres. Le succès de cette stratégie s'est traduit dernièrement par l'adhésion du Bénin, premier Etat ouest-africain à devenir membre de l'ACA. Il a achevé sa demande d'adhésion en 2013 avec un apport en capital de 7,2 millions d'USD. La Banque Africaine de Développement a également finalisé et versé sa participation au capital de l'ACA d'un montant de 1,5 millions d'USD, portant le capital total de l'ACA à 178 millions d'USD. Des discussions sont en cours avec d'autres Etats membres de la CEDEAO.

L'une des forces de l'ACA est son aptitude à attirer des capacités additionnelles et à générer de nouvelles activités à travers des partenariats clés. En 2013, la société a commencé à mettre en place un partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour un projet dont le but est d'apporter des solutions au déficit énergétique sur le continent en mettant en place une entité africaine qui émettra des garanties pour les investissements dans le secteur de l'énergie durable en

Afrique. Cette initiative apportera de nouvelles capacités aux marchés de l'assurance et de la réassurance pour les projets répondant aux critères de l'initiative de l'ONU "Energie durable pour tous (SE4All)" - pour une énergie propre et renouvelable. Dans la première phase, la BEI a annoncé son intention d'accorder une subvention de 2 millions d'Euros pour développer la capacité de souscription et de marketing de l'ACA dans le secteur de l'énergie.

Au cours de l'année prochaine, l'un des domaines que nous étudierons est la structure opérationnelle de la société, avec l'intention de mettre en place un plan de succession efficace permettant d'améliorer l'efficacité organisationnelle.

Tandis que nous fermons le chapitre 2013, le souvenir de l'attaque terroriste du centre commercial de Westgate au Kenya sera perçu comme le moment décisif soulignant la résilience du non seulement du Kenya mais également du continent. Alors que le monde tendait la main au Kenya, l'ACA était au cœur de la tragédie en tant que l'un des réassureurs du centre commercial. Une fois payé, ce sinistre deviendra le remboursement l'un des plus importants de l'histoire de l'ACA et du marché de l'assurance au Kenya.

Pour l'ACA, ceci a été un véritable test rappelant la raison de la création de la société. Notre présence a aidé à faciliter un atterrissage qui aurait pu être plus difficile pour le Kenya. En effet les investisseurs sont maintenant clairement capables de voir que des solutions, telles que celles offertes par l'ACA, sont en place pour les protéger contre ce type de risques.

Avec ces événements venant nous mettre au défi, l'ACA en est ressortie plus forte et est devenue plus confiante en son aptitude à servir ses clients dans les situations les plus extrêmes. De plus, notre stratégie de croissance, qui a pour but de développer le périmètre d'action de notre société, nous place dans une position idéale pour atteindre de meilleurs résultats dans les années à venir.

Israel L. Kamuzora
Président du Conseil d'Administration



Les produits innovants de l'ACA, permettant aux institutions financières de couvrir des portefeuilles entiers de prêts, ont eu du succès auprès des banques commerciales.

George Otieno
Directeur Général

Message du Directeur Général

D'un point de vue commercial, le continent est en train de se transformer. Par le passé, la plus grande partie de nos activités provenait d'entreprises internationales, familières avec nos produits d'assurance-crédit et d'assurance-investissement. Aujourd'hui, la situation a bien changé notamment grâce à l'expansion et à la diversification des entreprises locales. Nos résultats en 2013 reflètent cette transformation.

Tandis que les résultats montrent que nos bénéfices ont plus que doublé par rapport à 2012 et nos primes nettes acquises ont augmenté de 54%, la répartition de cette croissance reflète un portefeuille plus diversifié incluant les cautions et d'autres risques à court terme, qui suscitent un intérêt croissant auprès des entreprises locales.

L'aspect « risque commercial » de notre activité connaît une croissance de 28% comparé à 2012, croissance tirée par les institutions financières. Ici, la demande provient des petites et moyennes entreprises (PME) qui ont été un véritable problème pour les banques. En effet, alors que PME contribuent, à hauteur de 50%, au PIB de la majorité des pays africains et que leur nombre important représente une véritable opportunité, il était difficile pour les banques d'offrir des prêts à ce groupe d'entreprises et c'est pourquoi, le secteur demeure « une opportunité ratée » aux yeux de la plupart des institutions de prêts.

Cela a changé en 2013 lorsque l'ACA a lancé un produit destiné à couvrir les portefeuilles des banques et à les aider à aborder les défis liés à l'octroi de prêts aux PME. Grâce à ce produit, l'ACA est en mesure de couvrir les banques contre les risques de défauts de paiement soit sur la base de transactions individuelles soit sur par portefeuille. Le résultat est que les créanciers commerciaux et multilatéraux représentent maintenant 80% de notre clientèle.

Au delà des chiffres, nous ressentons que notre plus grande réussite avec ce produit est l'aide que nous avons apporté à un nombre important de PME en leur permettant d'accéder aux facilités de crédit.

La demande croissante provenant des banques commerciales pour nos produits reflète les solutions innovantes que nous apportons dans le secteur bancaire. Nombre de nos États membres ont entrepris

de grands projets d'infrastructures et ce produit a été bénéfique tant aux banques qu'aux entreprises contractantes – en offrant un confort bancaire avec des escomptes de factures et des certificats de paiements pour les entrepreneurs tout en offrant des liquidités aux entreprises contractantes.

En 2013, L'ACA a couvert de nombreuses transactions ayant permis la circulation de bien manufacturés entre de multiples régions d'Afrique de l'est et australe. Je suis certain que l'Afrique de l'ouest sera bientôt ajoutée à cette liste, le Bénin ayant déjà rejoint l'ACA en 2013, devenant ainsi le premier État membre ouest-africain. Nous sommes impatients de soutenir tant le secteur privé que public au Bénin en 2014 et sommes confiants que d'autres pays de la région ne tarderont pas à suivre l'exemple.

Une autre tendance importante à mettre en avant est l'impact que nous avons dans nos États membres. En 2003, qui était notre première année d'activité opérationnelle, l'ACA facilitait alors des échanges commerciaux et des investissements d'une valeur de 55 millions d'USD vers nos États membres. En 2013, ce chiffre est passé à 2,6 milliards d'USD pour les échanges commerciaux et investissements vers nos États membres, donnant lieu à un total de 13 milliards d'USD depuis la création de l'ACA.

Cette progression spectaculaire témoigne la croissance considérable que nous constatons actuellement sur le continent, notamment dans le secteur de l'énergie et le développement des infrastructures. Notre portefeuille reflète cette tendance avec une majorité de larges transactions dans le secteur de l'énergie, de la construction, des routes et des télécommunications.

Nous sommes fiers d'avoir été l'outil préféré en matière d'atténuation des risques accompagnant plusieurs de nos États membres à atteindre leur plein potentiel. Notre intention est de demeurer pertinents pour les pays et les clients que nous servons, au cours de la prochaine décennie.

George Otieno
Directeur Général

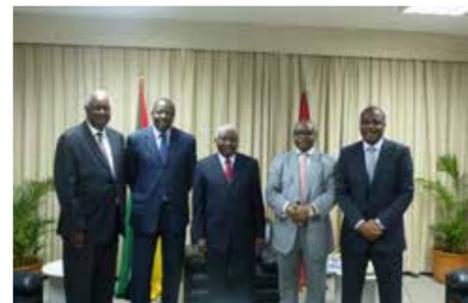


PARTENARIATS & ACTIVITÉS

Initiatives de sensibilisation en 2013

“ Nous avons intensifié nos efforts de marketing afin d’atteindre des secteurs importants tels que les industriels et les banquiers.

Mr. Jasvinder Bedi, PDG de Bedi Investments, partage son expérience de travail avec l’ACA lors d’un atelier au mois de janvier – l’un des deux ateliers pour les industriels tenus au Kenya et accueilli par la Kenya Association of Manufacturers.



Un participant à un atelier pour les banquiers tenu en Ouganda figure sur cette photo. L’ACA a tenu des ateliers similaires au Kenya et en Zambie tout au long de l’année, attirant ainsi les principales banques dans chaque marché après avoir dévoilé sa nouvelle offre pour les banques. D’autres ateliers de sensibilisation tenus en partenariats avec Crown Agents et USAID’s Private Capital Group ont eu lieu au Botswana, Ghana, Nigeria et Tanzanie.

L’ACA encourage Mozambique à devenir membre lors d’une réunion tenue en novembre avec le Président, Son Excellence Armando Guebuza. En partant de la gauche sur la photo se trouvent Cyprien Sakubu et George Otieno de l’ACA avec le Président, le consultant de l’ACA Joao Costa et Bleming Nekati de la Banque Africaine de Développement.

PARTENARIATS & ACTIVITÉS



“ Nous avons renforcé nos partenariats avec les agences internationales de crédit à l’exportation en incluant l’Inde et Israël.

George Otieno avec (de gauche à droite) M. Zvi Chalamish, PDG, ASHRÁ – Israel Foreign Trade Risks Insurance Corporation Ltd., M. Yaki Lopez, Ambassadeur adjoint, Ambassade d’Israël au Kenya, Son Excellence Gil Haskel, Ambassadeur, Ambassade d’Israël et Jef Vincent de l’ACA.



En marge de la réunion de Printemps de l’Union de Berne à New York, Jef Vincent signe un Protocole d’accord avec Shri N Shankar, Président & Directeur Général d’Export Credit Guarantee Corporation of India Ltd (ECGC).



Gabriel Negatu, Directeur régional- Afrique de l’Est de la Banque Africaine de Développement avec George Otieno, signant un accord de souscription entérinant la prise de participation de la Banque dans le capital de l’ACA à hauteur de 15 millions d’USD.



Son Excellence Hon. Uhuru Kenyatta, C.G.H. Le Président de la République du Kenya assis avec les membres du Conseil d’administration et la Direction de l’ACA, inaugure la 13ème Assemblée Générale annuelle de l’agence en mai, au cours de laquelle la Tanzanie a été nommée pour accueillir l’Assemblée Générale en 2014.

ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE LA SOUSCRIPTION



Nous mettons en place une stratégie s'articulant autour de la "pérennité financière". Les résultats de 2013 en est le reflet et notre résultat net tend vers un modèle fondé sur une base moins volatile.

Jef Vincent,
Directeur de la Souscription

ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE LA SOUSCRIPTION

Cibler des accords sur le long terme afin d'atteindre une croissance durable

Avec une année marquée par une augmentation des souscriptions commerciales, une demande croissante dans le secteur de l'énergie et un événement dramatique dans l'un de ses Etats membres, l'équipe de souscription de l'ACA a su prouver qu'elle savait maintenir son cap. Jef Vincent, Directeur de la souscription, nous donne un aperçu des réalisations, des défis de 2013 ainsi que de ses projets futurs pour le développement des activités de 'ACA.

Quels sont les moments forts de 2013?

Il en existe plusieurs. Premièrement, nous avons connu une augmentation significative du nombre de polices signées. Il s'agit là d'un signe fort de notre croissance. Au cours des deux dernières années, nous avons priorisé le marketing de nos produits et cela porte maintenant ses fruits, tant dans le nombre de polices souscrites que dans le volume des nouvelles transactions résultant des démarchages actifs. Nous sommes maintenant moins dépendants des quelques transactions importantes qui peuvent ou pas venir d'elles-mêmes.

Deuxièmement, nous avons consolidé notre réputation en tant qu'assureur professionnel. Cela a, en partie, conduit l'ACA à être référencée par la Banque Européenne d'Investissements comme un partenaire stratégique pour un projet majeur. Nous avons également été approchés par d'autres institutions financières pour développer conjointement des projets. Nous sommes très heureux de ces nouvelles perspectives qui aideront au développement de notre société.

Enfin, troisièmement, au fur et à mesure que nous développons notre portefeuille, le nombre de sinistres augmente. Nous avons prouvé au monde, lors de l'attaque terroriste de Westgate, que nous tenons nos engagements en tant qu'assureurs et que nous pouvons payer des sinistres tout en restant bénéficiaire.

Quelles sont les principales lignes derrière les résultats de cette année?

Nous nous concentrons moins sur les primes brutes. Je ne veux pas sous-estimer cet élément mais la réalité est que nous voyons de plus en plus de transactions de petites ou moyennes tailles et des transactions plus locales (africaines) qui sont plus prévisibles et qui présentent un taux de renouvellement plus élevé comparées aux quelques un des accords de taille plus importante. Par exemple en 2012, nous avons souscrit des transactions pour une prime totale de 3,5 millions d'USD en réassurant d'autres agences de crédit à l'exportation, pour lesquelles nous n'avons pas eu besoin d'entreprendre des efforts commerciaux considérables. En 2013 nous n'avons conclu aucun accord de la sorte, sans raison particulière, cependant la valeur brute de nos primes souscrites était du même ordre que l'année précédente, nos primes nettes acquises ont augmenté de 54% et notre bénéfice a doublé.

Vous connaissez une croissance notable dans vos résultats et dans l'activité marketing dans le portefeuille de risque commercial. Quelle est la stratégie sous-jacente ici ?

Tout d'abord, nous avons comme vision que le crédit commercial sera le moteur du développement économique de nos Etats membres. Nous comptons de nombreuses petites et moyennes entreprises dans nos Etats membres et pour ces PME, l'accès aux financements et aux fonds de roulement sera toujours un réel défi. Nos produits les aident, directement ou indirectement, à obtenir l'oxygène nécessaire à leur croissance.

Deuxièmement, il est plus facile de structurer l'assurance risque-crédit de manière à ce que les risques soient répartis et les revenus soient stables. La plupart de nos affaires proviennent de "clients fidélisés" donc avec un portefeuille stable nous pouvons commencer la nouvelle année confiants que les renouvellements prendrons soin d'une partie importante de nos revenus. Avec l'assurance-investissement pur, nous devrions repartir de zéro à chaque début d'année et le revenu est plus volatile.

Afin de pouvoir mettre complètement en place ce modèle, nous avons dû améliorer et ajuster nos produits ainsi que nos procédures internes et développer un système informatique qui nous permette d'absorber un grand nombre de transactions de taille plus modeste. Ce processus a débuté en 2013, sa mise en place devant être achevée dans les deux prochaines années.

Quels ont été les résultats de vos nouveaux produits en 2013 et quelles sont vos attentes pour 2014 – en particulier concernant la caution et la nouvelle offre pour les banques?
 Nous avons commencé doucement. La dernière chose que vous souhaitez lorsque vous lancez un nouveau produit est d'avoir un ratio de sinistralité élevé le tuant ainsi dans l'œuf ou de ne pas pouvoir tenir la promesse faite à votre client. Donc, même lorsque nous avons signé nos premières polices, nous avons l'intention de continuer à améliorer le produit et les services y afférant. Finalement, nous étions contents des résultats. Les clients étaient satisfaits. Nous avons été capables de corriger les faiblesses initiales et le potentiel est vraiment bon. Je prédis que la vraie contribution de ces produits au bénéfice arrivera en 2014 et après..

Quelle est votre stratégie pour accroître vos activités en 2014?

Les grands changements ont eu lieu il y a deux ans. Nous mettons en place un système de souscription qui permettra à notre équipe de gérer de plus gros volumes, mieux et plus rapidement, nous avons de nouveaux produits à l'étape initiale, de nouveaux collègues sont en train d'être formés, la sensibilisation sur ce que nous pouvons faire s'est

améliorée à l'intérieur comme à l'extérieur de nos Etats membres. Nous avons également des projets fascinants ayant le potentiel de changer la donne. En outre, nous avons travaillé sur des grands projets d'infrastructure, parfois depuis des années et qui vont arriver à maturité en 2014.

La grande nouveauté sera que nous allons concentrer nos efforts sur la communication et le développement de nos portefeuilles dans des pays où nous avons été, historiquement, moins actifs, tels que le Bénin, le Burundi, RD Congo, Malawi, Rwanda et Ouganda. Cela nous donnera une meilleure répartition des risques et justifiera l'investissement que ces pays ont fait dans l'ACA. Avec cette priorité, l'obligation d'offrir nos produits en français devient inévitable – nous sommes préparés pour cela et pour gérer tout autre défi que nous trouverons sur notre route vers l'expansion.

Nous comptons de nombreuses petites et moyennes entreprises dans nos Etats membres et pour ces PME, l'accès aux financements et aux fonds de roulement sera toujours un réel défi. Nos produits les aident, directement ou indirectement, à obtenir l'oxygène nécessaire à leur croissance.



La République Démocratique du Congo

Population: 65,7 millions

PIB réel en 2013: 6,2%

PIB réel attendu en 2014: 10,5%

Classement Doing Business 2013: (15)

Industries: Exploitation minière (cuivre, cobalt, or, diamants, coltan, zinc, étain, tungstène), traitement de minerais, produits de consommation (textiles, plastiques, chaussures, cigarettes), produits métalliques, aliments et boissons transformés, bois, ciment, réparation de bateaux commerciaux

Exportations: Diamants, cuivre, or, cobalt, produits du bois, pétrole brut, café

Partenaires à l'exportation: Chine, Zambie, Belgique

Importations: Produits alimentaires, machines pour l'exploitation minière et autres, équipements de transport, carburants

Partenaires à l'importation: Afrique du Sud, Chine, Belgique, Zambie, Zimbabwe, Kenya, France

Principaux risques politiques: Risques de conversion et transfert, non-paiement de la dette souveraine, interférence politique, perturbation de la chaîne d'approvisionnement, risques juridiques et réglementaires, violence politique, risque de l'entreprenariat, vulnérabilité du secteur bancaire et incapacité du gouvernement de stimuler l'économie

Le secteur minier continue d'être l'élément moteur de l'expansion économique positive de la RD Congo depuis près

d'une décennie. Le profil du portefeuille de l'ACA en 2013, qui incluait des transactions couvrant l'approvisionnement de l'industrie minière en équipements et machines, en est le reflet. Ce soutien a protégé les fournisseurs contre les défauts de paiement du gouvernement et entités privées et a été perçu comme crucial pour sécuriser les transactions en question.

Les résultats provenant du secteur minier sont en constante augmentation, après une décennie de nouveaux investissements. L'exploitation minière devrait se développer davantage mais les problèmes d'approvisionnement en électricité et de congestion au niveau des transports sont des obstacles majeurs à la croissance. En raison de l'inefficacité générale de l'alimentation électrique, nous prévoyons d'énormes opportunités dans le secteur de l'énergie. En outre, les efforts déployés par le gouvernement pour attirer davantage d'investisseurs et d'industries devraient créer des opportunités dans d'autres secteurs d'infrastructures tels que les routes, la télécommunication et l'habitat

Nous avons apporté notre soutien aux investisseurs et fournisseurs, garantissant ainsi l'approvisionnement de l'industrie minière –le pivot économique du pays.

* Les chiffres et statistiques utilisés dans cette section proviennent de l'ouvrage 2013 Political Risk Map publié par Aon, les Rapports trimestriels de KPMG, The Africa Report publié par Jeune Afrique, les Perspectives économiques publiées par la Banque Africaine de Développement, le CIA World Factbook publié par le Fonds monétaire international (FMI) et les classements Doing Business ainsi que les Fiches pays de la Banque mondiale.



AFRIQUE DE L'EST

Burundi

Population: 9,8 millions

PIB réel en 2013: 4,5 %

PIB réel attendu en 2014: 4,7%

Classement Doing Business 2013: 157 (↑12)

Industries: Biens de consommation courante tels que des couvertures, chaussures, savon et bière; assemblages de pièces importées, travaux publics, industrie agroalimentaire

Exportations: Café, thé, sucre, coton, peaux d'animaux

Partenaires à l'exportation: Allemagne, Pakistan, Chine, Autriche, Suède, Belgique, France, Rwanda

Importations: Biens d'équipement, pétrole, produits alimentaires

Partenaires à l'importation: Arabie Saoudite, Chine, Ouganda, Belgique, Kenya, Zambie, Inde, Singapour

Principaux risques politiques: Risques de conversion et transfert, non-paiement de la dette souveraine, interférence politique, perturbation de la chaîne d'approvisionnement, risques juridiques et réglementaires, violence politique, risque de l'entreprenariat, vulnérabilité du secteur bancaire et incapacité du gouvernement de stimuler l'économie

Le Burundi est sur une trajectoire ascendante en mettant en œuvre des réformes ayant pour but d'améliorer le climat des affaires avec par exemple la création d'un système de "guichet unique" pour l'enregistrement des sociétés, une réduction du taux de l'impôt sur les sociétés et, de manière plus significative, le pays a amélioré l'accès à l'électricité pour ses citoyens en éliminant le monopole du service public électrique en matière de vente du matériel nécessaire pour les connexions et en supprimant les frais de traitement pour les connexions des sociétés en cours d'enregistrement.

Avec moins de 2% de la population ayant accès à l'électricité dans leur maison, le gouvernement est en train d'entreprendre des améliorations substantielles de ses infrastructures d'eau et d'électricité. Par ailleurs, un réseau de fibre optique qui connectera les 17 provinces est en construction. L'ACA soutient une partie de ce projet qui permettra une connectivité abordable pour une grande partie de la population.

Une fois achevé, le réseau de fibre optique réduira considérablement le coût d'accès à l'internet de 70%.



Kenya

Population: 43,1 millions

PIB réel en 2013: 5,9%

PIB réel attendu en 2014: 6,2%

Classement Doing Business 2013: 122 (↓13)

Industries: Biens de consommation courante (plastique, fourniture, batteries, textiles, vêtements, savon, cigarettes, farine), produits agricoles, horticulture, raffinage du pétrole; aluminium, acier, plomb; ciment, réparation de bateaux commerciaux, tourisme

Exportations: Thé, produits horticoles, café, produits pétroliers, poisson, ciment

Partenaires à l'exportation: Ouganda, Tanzanie, Pays-Bas, Royaume Uni, États-Unis (USA), Égypte, République démocratique du Congo

Importations: Machines et équipement de transport, produits pétroliers, véhicules à moteur, fer et acier, résines et plastiques

Partenaires à l'importation: Inde, Chine, Émirats Arabes Unis (EAU), Arabie Saoudite

Principaux risques politiques: Risques de conversion et transfert, non-paiement de la dette souveraine, interférence politique, perturbation de la chaîne d'approvisionnement, risques juridiques et réglementaires, violence politique, vulnérabilité du secteur bancaire et incapacité du gouvernement de stimuler l'économie

Les élections pacifiques de mars 2013 ont apporté un effet de soulagement au sein de la communauté des affaires et tout semble indiquer que le pays déborde d'opportunités dans de nombreux secteurs. Le Kenya représente notre plus grand portefeuille de projets en 2013 avec des transactions couvrant pratiquement tous les secteurs, de l'agroalimentaire à l'énergie en passant par les infrastructures et la fabrication.

Outre les élections, l'économie de Kenya a également été touchée par l'attaque terroriste du centre commercial de Westgate. L'ACA a été en mesure de soutenir le gouvernement lors de ces deux événements. Nous avons couvert les investisseurs afin de garantir la poursuite des activités pendant les élections et nous avons effectué le premier versement des indemnités de réassurance relatives aux sinistres causés par l'attaque terroriste du centre commerciale de Westgate.

2013 a été une année chargée en événements pour le Kenya. L'ACA a soutenu le pays au cours des élections nationales hautement attendues et un acte terroriste dramatique. Dans les deux cas, nous avons été en mesure de rassurer les investisseurs et d'aider l'économie à maintenir son équilibre.



Rwanda

Population: 11,4 millions

PIB réel en 2013: 7,5%

PIB réel attendu en 2014: 7,5%

Classement Doing Business 2013: 54 (↓9)

Industries: Ciment, produits agricoles, boissons à petit échelle, savon, chaussures, produits en plastique, textiles, cigarettes

Exportations: Café, thé, minerai d'étain

Partenaires à l'exportation: Kenya, République démocratique du Congo, Chine, Malaisie, USA, Swaziland, Pakistan

Importations: Produits alimentaires, machines et équipement, acier, produits pétroliers, ciment et matériel de construction.

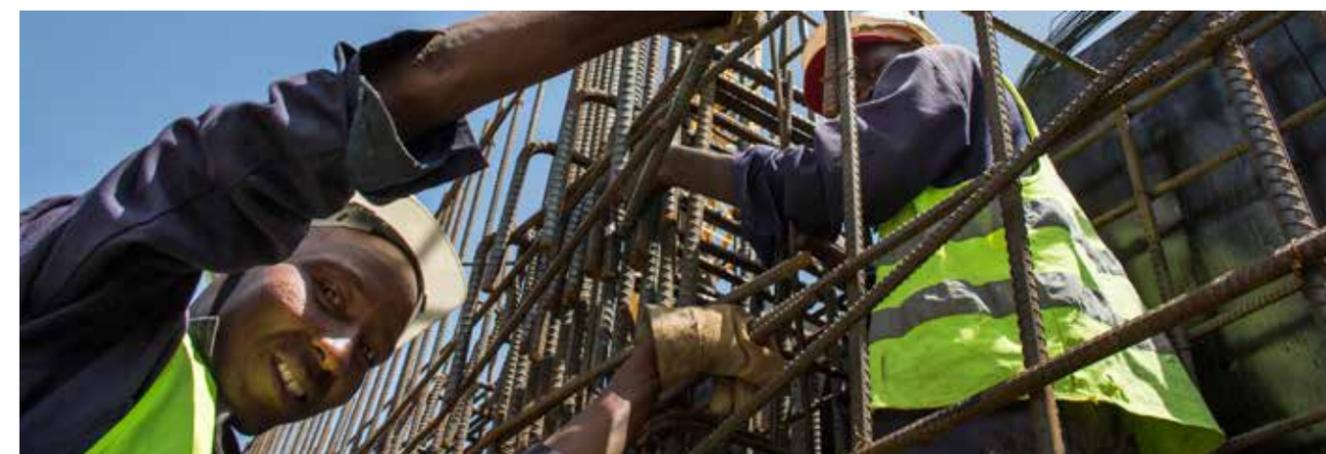
Partenaires à l'importation: Kenya, Ouganda, Emirats Arabes Unis, Chine, Inde, Tanzanie, Belgique

Principaux risques politiques: Risques de conversion et transfert, non-paiement de la dette souveraine, violence politique, risque de l'entrepreneuriat, vulnérabilité du secteur bancaire

La priorité inchangée du gouvernement est de créer un centre économique attirant les investisseurs et les entreprises de la région et d'ailleurs. Une grande partie de la stratégie a été de construire des réseaux de transport avec d'autres pays et de redresser les lacunes en matière d'eau et d'électricité.

Afin de soutenir les priorités gouvernementales, l'ACA a couvert des projets contre les risques de garantie souveraine. Ces transactions incluent le soutien à un fabricant allemand fournissant de l'équipement à une agence gouvernementale, à un fournisseur français d'équipements intervenant dans le cadre des installations de traitement d'eau contrôlées par le gouvernement, et d'une initiative de sécurité dans le secteur du transport développé par le gouvernement ayant pour but de réduire le nombre de morts sur la route.

Nous avons sécurisé les fournisseurs venant d'Allemagne et de France fournissant au gouvernement les équipements essentiels à l'amélioration de l'accès à l'eau propre pour la population et pour réduire les tragédies en matière de sécurité routière.



Tanzanie

Population: 47,7 million

PIB réel en 2013: 7,0%

PIB réel attendu en 2014: 7,2%

Classement Doing Business 2013: 136 (↓9)

Industries: Transformation agricole (sucre, bière, cigarettes, fil de sisal); exploitation minière (diamants, or et fer), sel, soude; ciment, raffinage de pétrole, chaussures, vêtements, produits du bois, engrais

Exportations: Or, café, noix de cajou, coton

Partenaires à l'exportation: Inde, Chine, Japon, Allemagne, Emirats Arabes Unis

Importations: Bien de consommation, machines et équipement de transport, matières premières industrielles, pétrole brut

Partenaires à l'importation: Chine, Inde, Kenya, Afrique du Sud, Emirats Arabes Unis

Principaux risques politiques: Risques de conversion et transfert, non-paiement de la dette souveraine, interférence politique, perturbation de la chaîne d'approvisionnement, risques juridiques et réglementaires, violence politique, risque de l'entrepreneuriat, vulnérabilité du secteur bancaire et incapacité du gouvernement de stimuler l'économie

La modernisation des infrastructures de l'énergie, de l'eau et du transport demeure la priorité principale du gouvernement actuel. Les améliorations dans ces secteurs

ont pour but espéré de stimuler les recettes fiscales à travers l'augmentation de la production manufacturière et minière et du développement du tourisme.

En 2012, le gouvernement s'était tourné vers les banques commerciales afin de financer des travaux cruciaux d'infrastructures. Cette année, l'ACA a continué à soutenir nombre de ces transactions en couvrant des prêts bancaires offerts au service public d'électricité et à des ministères du gouvernement afin de soutenir leurs objectifs de développement d'infrastructures. Dans le secteur de l'énergie, toujours le plus important dans notre portefeuille, nous avons couvert une partie du prêt syndiqué de 255 millions d'USD ayant sécurisé les obligations contractuelles en cours à l'égard des producteurs indépendants d'électricité, la Tanzanie se remettant à eux en matière de production électrique.

La Tanzanie est un véritable exemple sur la manière dont le secteur privé peut travailler en partenariat avec le secteur public afin d'obtenir le financement de projets de développement de grande échelle, tel que les infrastructures énergétiques.



Ouganda

Population: 36,3 millions

PIB réel en 2013: 5,6%

PIB réel attendu en 2014: 6,5%

Classement Doing Business 2013: 126 (↓3)

Industries: Sucre, brassage, tabac, tissus en coton, ciment, production d'acier

Exportations: Café, poisson et produits à base de poisson, thé, coton, fleurs, produits horticoles, or

Partenaires à l'exportation: Kenya, Rwanda, Emirats Arabes Unis, République Démocratique du Congo, Pays Bas, Allemagne et Italie

Importations: Biens d'équipement, véhicules, pétrole, fournitures médicales, céréales

Partenaires à l'importation: Kenya, Emirats Arabes Unis, Chine, Inde, Afrique du Sud

Principaux risques politiques: Risques de conversion et transfert, non-paiement de la dette souveraine, interférence politique, perturbation de la chaîne d'approvisionnement, risques juridiques et réglementaires, violence politique, risque de l'entreprenariat et incapacité du gouvernement de stimuler l'économie

La priorité de l'Ouganda demeure l'investissement dans l'infrastructure qui se révèle être un véritable incitatif pour le développement de la production et de l'exportation. Cela permet également une meilleure sécurité nationale. Afin

de soutenir le gouvernement dans ses efforts, l'ACA a offert son appui à de nombreuses banques qui émettaient des garanties d'exécution à des entrepreneurs locaux pour les projets d'infrastructure. Cette couverture a permis d'augmenter la capacité du marché local à soutenir les objectifs de développement d'infrastructures.

L'ACA a également augmenté la capacité du marché de l'assurance en Ouganda. Cela a permis aux compagnies locales d'assurance d'offrir des couvertures aux entreprises ainsi qu'aux individus contre la violence politique, les risques de terrorisme et de sabotage. La demande pour ces produits a augmenté au cours de ces dernières années du fait de la situation géographique – l'Ouganda est voisine de deux pays ayant subi récemment des instabilités, la République démocratique du Congo et le Soudan – et son soutien à la guerre contre le terrorisme en Somalie.

L'année dernière, nous avons aidé à accroître la capacité de l'Ouganda dans le domaine de l'assurance et de la capacité financière – en particulier avec un soutien en réassurance pour les banques émettant des obligations et pour les compagnies d'assurance offrant une couverture contre la violence politique, le terrorisme et le sabotage.



AFRIQUE AUSTRALE

Madagascar

Population: 22,3 millions

PIB réel en 2013: 2,6%

PIB réel attendu en 2014: 3,8%

Classement Doing Business 2013: 144 (↓7)

Industries: Traitement de la viande, produits de la mer, savon, brasseries, tanneries, sucre, textiles, verrerie, ciment, usine d'assemblage automobile, papier, pétrole, tourisme

Exportations: Café, vanille, fruits de mer, sucre, tissus en coton, vêtements, chromite, produits du pétrole

Partenaires à l'exportation: France, Chine, USA, Singapour, Canada, Inde, Allemagne, Indonésie, Afrique du Sud

Importations: Bien d'équipement, pétrole, biens de consommation, aliments

Partenaires à l'importation: Chine, France, Afrique du Sud, Bahreïn, Inde, Ile Maurice, Koweït

Principaux risques politiques: Risques de conversion et transfert, non-paiement de la dette souveraine, interférence politique, perturbation de la chaîne d'approvisionnement, risques juridiques et réglementaires, violence politique, vulnérabilité du secteur bancaire et incapacité du gouvernement de stimuler l'économie

A la fin de 2013, Madagascar a organisé la première élection depuis le coup d'Etat qui avait renversé le gouvernement. Nombreux sont ceux qui espèrent que cette élection saura reconduire le pays vers une croissance stable. L'agriculture demeure la première source d'emploi, recrutant près de 80% de la population et représentant un quart du PIB. Toutefois, la déforestation et l'érosion, aggravée par l'utilisation du bois comme principale source de carburant, sont de réelles préoccupations.

Afin de soutenir une économie reposant sur l'agriculture tout en aidant à promouvoir une nouvelle source d'énergie respectant l'environnement, l'ACA a couvert un projet de culture du Jatropha qui produit une huile à partir de ses graines et pouvant donc être utilisée comme une solution alternative de carburant. Dans le souci de développer une industrie de biocarburant, le gouvernement utilise ce projet afin d'attirer les investisseurs vers cette industrie naissante.

Le jatropha fait renaître l'industrie agricole malgache en créant une nouvelle industrie de biocarburant.



Malawi

Population: 16,7 millions

PIB réel en 2013: 5,0%

PIB réel attendu en 2014: 6,1%

Classement Doing Business 2013: 161 (↓16)

Industries: Tabac, thé, sucre, produits de scierie, ciment, bien de consommation

Exportations: Tabac 53%, thé, sucre, coton, café, cacahuètes, produits de bois, habillement

Partenaires à l'exportation: Canada, Zimbabwe, Allemagne, Afrique du Sud, Russie, USA, Egypte

Importations: Aliments, produits pétroliers, équipement de transport

Partenaires à l'importation: Afrique du Sud, Chine, Zambie, Inde, Tanzanie, USA

Principaux risques politiques: Risques de conversion et transfert, non-paiement de la dette souveraine, interférence politique, risques juridiques et réglementaires, risque de l'entrepreneuriat, vulnérabilité du secteur bancaire et incapacité du gouvernement de stimuler l'économie

Le Malawi, comme la plupart des économies africaines, dépend fortement de l'agriculture. Ce secteur a bénéficié de subventions pour des engrais depuis 2006, représente un tiers du PIB national et 90% des recettes d'exportations. En 2013, l'une des transactions les plus importantes de l'ACA était de couvrir un contrat d'un montant de 27 millions d'USD avec un fabricant d'engrais sud-africains à travers le programme de prêts pour les intrants agricoles élaboré par le Gouvernement.

En 2013, l'ACA a soutenu des investissements dans le secteur agricole au Malawi évalués à plus de 102 millions d'USD.



Zambie

Population: 14,2 millions

PIB réel en 2013: 6,0%

PIB réel attendu en 2014: 6,5%

Classement Doing Business 2013: 90 (↓6)

Industries: Extraction et traitement du minerai de cuivre, construction, produits alimentaires, boissons, produits chimiques, textiles, engrais, horticulture

Exportations: Cuivre/cobalt, cobalt, électricité; tabac, fleurs, coton

Partenaires à l'exportation: Chine, Afrique du Sud, République démocratique du Congo, Corée du Sud, Inde, Egypte, Emirats Arabes Unis

Importations: Machines, équipement de transport, produits pétroliers, électricité, engrais, produits alimentaires, habillement

Partenaires à l'importation: Afrique du Sud, République démocratique du Congo, Chine, Koweït

Principaux risques politiques: Risques de conversion et transfert, perturbation de la chaîne d'approvisionnement, risques juridiques et réglementaires, risque de l'entrepreneuriat, et incapacité du gouvernement de stimuler l'économie

L'économie zambienne a continué de se développer à un taux accéléré grâce à l'expansion de l'agriculture, de la construction, de la manufacture, du transport et des finances. Les investissements dans de nouvelles mines et l'augmentation de la capacité des mines existantes ont relancé le secteur minier du pays – un des principaux facteurs de la croissance économique.

Pour garder l'industrie et l'économie active, le pays dépend uniquement de ses importations de pétrole. Depuis 2011, l'ACA offre une couverture à la banque qui finance l'importation de pétrole de la Zambie. L'assurance contre les risques politiques de l'ACA permet à la banque de se protéger leurs expositions mensuelles au gouvernement, pouvant fluctuer entre 350 et 700 millions d'USD, contre le défaut de paiement et les risques de conversion.

A ce jour, notre transaction la plus importante en Zambie a permis à l'un de nos plus grands clients, une banque, de continuer à être la seule institution à soutenir le gouvernement en matière d'importation de pétrole.

IMPACT PAYS



Bénin

Population: 10,3 millions

PIB réel en 2013: 5%

PIB réel attendu en 2014: 4,8%

Classement Doing Business 2013: 175 (pas de changement)

Industries: Textiles, transformation d'aliments, matériel de construction, ciment

Exportations: Coton, noix de cajou, beurre de karité, textile, produits issus de la palme, produits de la mer

Partenaires à l'exportation: Chine, Inde, Liban, Niger, Nigeria

Importations: Produits alimentaires, biens d'équipements, produits pétroliers

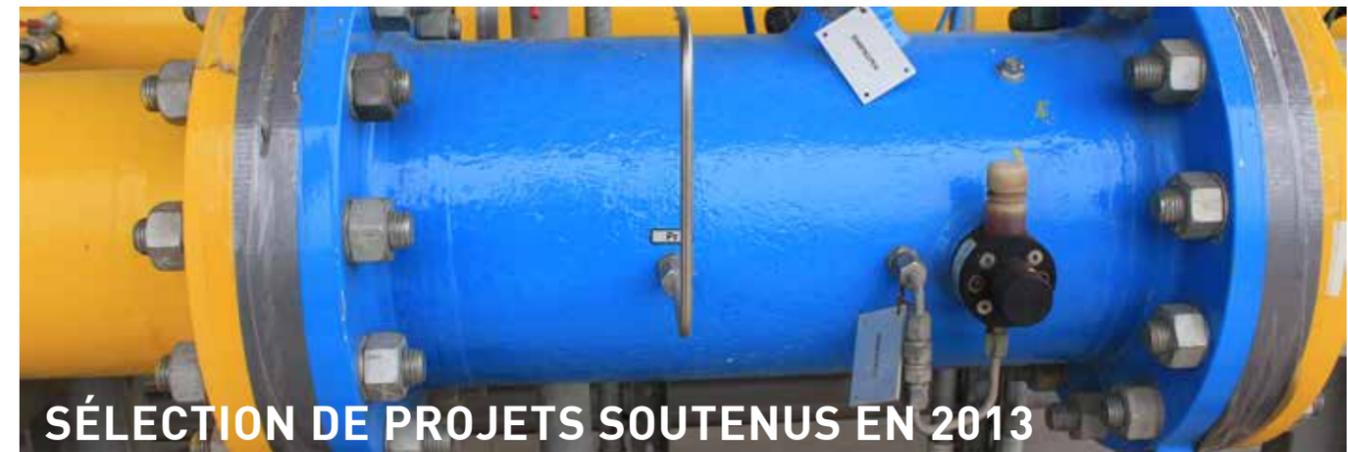
Partenaires à l'importation: Chine, USA, Inde, France, Malaisie

Principaux risques politiques: Risques de conversion et transfert, non-paiement de la dette souveraine, interférence politique, perturbation de la chaîne d'approvisionnement, risques juridiques et réglementaires, violence politique, risque de l'entreprenariat et incapacité du gouvernement de stimuler l'économie

Le Bénin a finalisé son adhésion début 2013 devenant ainsi le membre le plus récent de l'ACA et le premier pays ouest-africain à rejoindre l'ACA. Le pays est sur le point de devenir un centre névralgique logistique et d'exportation sous réserve qu'il améliore son infrastructure et son climat des affaires, deux des priorités principales du Bénin dans les années à venir.

Un autre domaine clé sur lequel le Bénin doit se concentrer est la diversification de son économie : l'augmentation de la transformation de ses produits agricoles sera cruciale. Ici, l'ACA a déjà commencé à jouer son rôle et projette de conclure une transaction au cours du premier trimestre 2014 impliquant l'équipement agricole de fabrication italienne.

Nous attendons du Bénin de devenir la passerelle permettant à l'ACA de couvrir de nombreuses transactions en Afrique de l'Ouest francophone. L'adhésion du Bénin peut également ouvrir la voie pour les autres pays d'Afrique de l'Ouest.



Pays risque	Projet	Pays investisseur	Valeur de la transaction (Millions USD)	Secteur	Domaine prioritaire
Transactions facilitant le commerce & les investissements intra-africains					
Kenya & Malawi	Entretien des routes et construction d'un poste frontalier à arrêt unique	Kenya	2,1	Infrastructure	Investissement
Ouganda & Kenya	Audits financiers & techniques et évaluation de projets de construction de routes	Kenya	4,5	Infrastructure	
Total des investissements			6,6		
Kenya, Tanzanie & Ouganda	Importation de produits chimiques pour l'industrie plastique	Hong Kong	36,0	Fabrication	Commerce
Kenya & Ouganda	Couverture des ventes intérieures et des exportations des produits du papier produits au Kenya	Kenya	5,4	Fabrication	
Kenya, Tanzanie & Ouganda	Importation de matériel de construction	Nouvelle Zélande	10,1	Infrastructure	
Kenya, Tanzanie & Ouganda	Importation d'équipement et de matériel de construction	Egypte	39,3	Infrastructure	
RD Congo & Tanzanie	Importation de produits chimiques de traitement d'eau & industriels	Ile Maurice	1,9	Fabrication	
Total des échanges commerciaux			92,7		
Burundi					
	Couverture de réassurance en matière de violence politique	Burundi	18,0	Télécommunications	Investissement
	Financement et installation d'un câble à fibre optique	Burundi	11,5	Télécommunications	
Total des investissements			29,5		

SÉLECTION DE PROJETS SOUTENUS EN 2013

Pays risqué	Projet	Pays investisseur	Valeur de la transaction (Millions USD)	Secteur	Domaine prioritaire
RD Congo					
	Versement d'un acompte pour l'approvisionnement en cathodes en cuivre	Suisse	50,0	Exploitation minière	Investissement
Total des investissements			50,0		
	Fourniture d'équipement de terrassement	RD Congo	12,5	Exploitation minière	Commerce
	Chaîne d'approvisionnement & post-livraison d'équipement	Royaume Uni	0,4	Exploitation minière	
Total des échanges commerciaux			12,9		
Kenya					
	Financement d'un complexe agroalimentaire pour la production de sucre, éthanol & électricité	Ile Maurice	15,0	Agroalimentaire, Fabrication & Electricité	Investissement
	Financement bancaire d'un portefeuille de clients	Kenya	2,3	Services	
	Traité en excédent de pertes dues aux violences politiques	Afrique de l'Est	27,4	Services	
	Couverture de réassurance pour violence politique	Kenya	784,8	Divers	
	Approvisionnement en ciment	Kenya	1,7	Fabrication	
	Financement de soutien aux importations d'un fournisseur d'équipement électrique	Kenya	0,8	Energie	
	Financement de l'expansion d'une usine de sucre	Afrique du Sud	11,0	Fabrication	
	Approvisionnement en produits pétroliers	Kenya	0,1	Fabrication	
	Facilité de prêt pour un financement d'aide au logement	Royaume Uni	5,0	Infrastructure	
	Importation de produits en acier	Royaume Uni	7,0	Infrastructure	
	Importation d'équipement pour un projet énergétique parrainé par le gouvernement	Kenya	0,2	Energie	
	Préparation du site pour la centrale géothermique Olkaria IV	Kenya	0,7	Energie	
	Facilité de financement pour un fournisseur d'équipement médical	Tanzanie	0,6	Santé	
	Réassurance du portefeuille d'obligations d'un assureur	Kenya	33,8	Divers	
	Facilité de prêt pour une offre & garantie de restitution d'acomptes	Kenya	2,1	Divers	
	Contre-garantie sur une garantie de restitution d'acompte d'une banque	Kenya	1,6	Infrastructure	

SÉLECTION DE PROJETS SOUTENUS EN 2013

Pays risqué	Projet	Pays investisseur	Valeur de la transaction (Millions USD)	Secteur	Domaine prioritaire
Kenya					
	Contre-garantie sur des garanties de restitution d'acompte pour une banque panafricaine	Kenya	4,1	Divers	Investissement
	Contre-garantie sur une garantie de restitution d'acompte pour une banque panafricaine	Kenya	0,4	Infrastructure	
	Couverture d'une lettre de crédit d'une banque pour un fournisseur en télécommunications	Kenya	1,4	Télécommunications	
	Une lettre de crédit d'une banque pour un fournisseur local de services techniques	Kenya	0,1	Télécommunications	
	Une facilité de prêt à terme pour le financement de l'entretien des installations de transmission d'électricité	Afrique du Sud	60,0	Energie	
	Commande & installation de matériel informatique pour une agence gouvernementale	Kenya	4,1	Infrastructure	
	Fourniture de véhicules à moteur à de nombreuses agences gouvernementales	France	2,5	Infrastructure	
	Contre-garantie fait à une banque pour une garantie d'exécution	Kenya	1,5	Infrastructure	
	Facilité de banque pour une société de transport	Kenya	0,2	Transport	
Total des investissements			968,4		
Kenya					
	Exportation de produits chimiques pour l'industrie plastique	Kenya	8,0	Fabrication	Commerce
	Importation d'équipement de télécommunications	Afrique du Sud	2,4	Télécommunications	
	Fourniture d'équipement médical et pharmaceutique au gouvernement	Kenya	1,1	Santé	
	Exportation de fruits et légumes	Kenya	3,9	Agroalimentaire	
	Couverture d'un fret transitant les exportations de la société vers l'Afrique, l'Europe et les USA	Kenya	11,5	Agroalimentaire	
	Couverture d'un fret transitant les acheteurs européen et africain de la société	Kenya	5,1	Agroalimentaire	
	Réassurance SACE sur les biens et services importés	Italie	11,8	Divers	
Total des échanges commerciaux			43,8		

SÉLECTION DE PROJETS SOUTENUS EN 2013

Pays risque	Projet	Pays investisseur	Valeur de la transaction (Millions USD)	Secteur	Domaine prioritaire
Madagascar					
	Production & transformation du jatropha en huile pour moteur diesel	Ile Maurice	2,5	Agroalimentaire & Energie	Investissement
Total Investissements			2,5		
Malawi					
	Financement pour la transformation de cultures pour l'exportation	Burundi	75,0	Agroalimentaire	Investissement
	Importations d'engrais pour une agence gouvernementale	Afrique du Sud	27,5	Agroalimentaire	
	Importations d'uniformes pour une agence gouvernementale	Kenya	0,1	Fabrication	
Total des investissements			102,6		
Rwanda					
	Fourniture d'équipement hydroélectrique pour une usine de traitement d'eau	France	0,6	Infrastructure	Investissement
	Financement de la construction d'un complexe de bureaux	Une institution financière régionale	6,5	Infrastructure	
	Couverture d'une garantie d'exécution pour la construction d'une station météorologique	Kenya & Italie	0,03	Environnement	
Total des investissements			7,13		
	Fourniture d'équipement de laboratoire à une agence gouvernementale	Allemagne	5,4	Santé	Commerce
Total des échanges commerciaux			5,4		
Tanzanie					
	Support de réassurance pour violence politique	Tanzanie	13,1	Divers	Investissement
	Couverture de la syndication d'une facilité de relais pour une installation énergétique de l'Etat	Tanzanie	62,0	Energie	
	facilité de financement de contrat pour une filiale locale	Norvège	1,5	Télécommunications	
	Couverture d'un prêt d'une banque à une société locale de transport	Tanzanie	1,1	Transport	
Total des investissements			77,7		
	Importation d'équipement de télécommunications	Japon	1,5	Télécommunications	Commerce
Total des échanges commerciaux			1,5		

SÉLECTION DE PROJETS SOUTENUS EN 2013

Pays risque	Projet	Pays investisseur	Valeur de la transaction (Millions USD)	Secteur	Domaine prioritaire
Ouganda					
	Soutien de réassurance pour violence politique	Ouganda	383,1	Services financiers	Investissement
	Traité en excédent de pertes dues aux violences politiques	Afrique de l'Est	4,3	Services financiers	
	Couverture du prêt d'une banque pour la construction d'un bâtiment commercial	Kenya	0,6	Construction	
	Couverture de prêt d'une banque pour un fabricant d'équipement médical	Ouganda	0,8	Fabrication	
	Couverture d'une garantie de restitution d'une banque	Ouganda	3,0	Infrastructure	
	Prêt de court terme pour un opérateur de la téléphonie mobile	Ouganda	0,3	Télécommunications	
	Couverture d'une garantie de restitution d'une banque faite à une société de construction	Ouganda	0,3	Infrastructure	
Total des Investissements			392,4		
Zambie					
	Financement de soutien à un fonds d'investissements pour des PME	Zambie	6,4	Services financiers	Investissement
	Couverture d'une lettre de crédit irrévocable d'une banque soutenant les importations de carburant	Kenya	29,5	Energie	
	Financement de la construction d'une usine de transformation du lait	Zambie	7,5	Fabrication	
	Couverture d'une banque pour une facilité de crédit à l'importation pour les importations en pétrole du pays	Afrique de l'Est et australe	700,0	Energie	
	Financement bancaire pour la construction d'une centrale électrique	Afrique de l'Est et australe	20,0	Energie	
Total des Investissements			763,4		
	Exportations de légumes	Zambie	4,1	Agroalimentaire	Commerce
Total des échanges commerciaux			4,1		



Equipe de gestion de l'ACA
(de gauche à droite)

Toavina Ramamonjariisoa, Directeur Financier

Toavina a été nommée au poste de Directeur Financier en 2011. Elle gère les activités de placements et financiers de l'ACA.

George Otieno, Directeur Général

George a été nommé à ce poste en 2010 pour diriger la stratégie d'expansion de l'ACA et diriger les opérations de la société.

Cyprien Sakubu, Directeur Relations avec les Investisseurs

Cyprien a été nommé en 2002 en tant que lien entre le Conseil d'Administration et les Investisseurs et avec pour mission d'augmenter le nombre d'adhésion.

Joseph (Jef) Vincent, Directeur de la Souscription

Jef a été nommé en 2011 avec pour responsabilité principale de développer l'activité de l'ACA au sein de ses Etats membres.

L'accroissement du nombre de membres demeure une composante clé de notre stratégie. Nous ciblons, en particulier les pays à travers le bloc CEDEAO en Afrique de l'ouest.



Faits marquants

En 2013, nous avons maintenu le rythme mis en place par notre stratégie depuis trois ans et dont le but est de faire évoluer la société pour avoir une base plus durable pour sa croissance. Cette stratégie implique en partie la nécessité d'avoir une vision aussi bien rétrospective que prospective de la société à plus long terme. Elle s'est déjà reflétée dans le bénéfice record que nous avons enregistré. Sur ce front, notre portefeuille client s'est diversifié et inclut maintenant plus grand nombre de risques commerciaux, en particulier des transactions « Whole Turnover » (WTO) qui favorisent le commerce intra-régional. Cette diversification permet d'avoir une clientèle plus stable et diminue notre dépendance aux transactions plus importantes mais pouvant être moins prévisible.

De nombreux faits marquants, qui ont accompagné l'amélioration de notre résultat, démontrent la stabilité financière et le soutien important que l'ACA continue de fournir à ses Etats membres.

Le lancement du produit caution ciblant le marché de la réassurance a montré des résultats encourageant dès sa première année. En tant que soutien, tant aux compagnies d'assurance qu'aux banques, ce produit comble l'insuffisance de capacités du marché.

Le Bénin est devenu le premier pays d'Afrique de l'ouest à devenir membre de l'ACA. Le Bénin aurait le potentiel d'ouvrir la voie à des transactions impliquant d'autres pays ouest-africains et d'encourager d'autres pays de la région à devenir membres. Ce développement augmente

notre capital et aide à la diffusion de notre exposition aux risques.

L'autre événement de taille en 2013 était la matérialisation de la participation de la Banque Africaine de Développement au capital de l'ACA à hauteur de 15 millions d'USD.

Les élections nationales au Kenya – pays où se trouve le siège de l'ACA – a aussi mis le niveau d'efficacité de l'ACA à l'épreuve. Pendant les périodes électorales, les investisseurs ont tendance à freiner ou à décaler leurs décisions d'investissements mais cette fois-ci, l'ACA a pu sécuriser un investissement de 60 millions d'USD d'une banque africaine dans le secteur énergétique kenyan quelques semaines avant les élections.

L'attaque terroriste du centre commercial de Westgate à Nairobi a été un autre événement de taille. L'ACA était parmi les agi réassureurs de ce centre commercial. Ce sinistre était l'un des nombreux sinistres que nous avons enregistrés en 2013, portant le total des sinistres nets de réassurance à 6,4 millions d'USD. La forte capitalisation ainsi que le niveau de liquidité de l'ACA garantissent le paiement à nos assurés tout en préservant l'ACA contre tout impact négatif.

Notre profit record de 1,5 millions d'USD couronne les faits significatifs de 2013, lesquels combinés, ont aidé à valider notre stratégie de croissance.

Réalisations marquantes

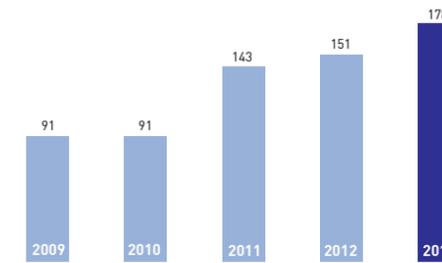
Résultat net
(en millions d'USD)



“
Bénéfice record en 2013

La stratégie de l'ACA porte ses fruits comme le confirme son résultat net. La société est passée d'une position de perte de 0,6 million d'USD en 2009 à un bénéfice record de 1,5 millions d'USD en 2013.

Croissance des capitaux propres
(en millions d'USD)



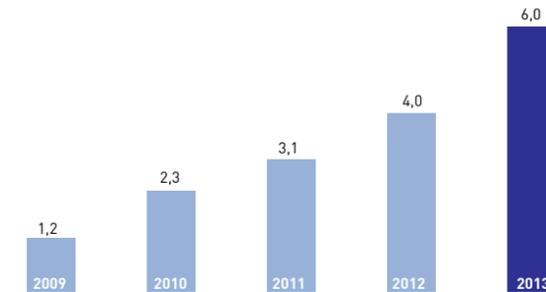
“
Grande solidité financière

La hausse continue des capitaux propres de l'ACA combinée à une note de crédit A/Stable de Standard & Poor's et à un faible ratio d'endettement (actuellement à 15%) renforce notre solidité financière.

“
Augmentation graduelle des primes nettes acquises

L'augmentation graduelle des primes nettes acquises reflète l'efficacité de notre stratégie de croissance.

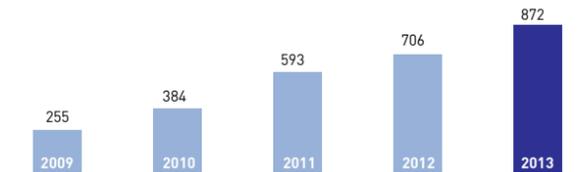
Primes nettes acquises
(en millions d'USD)



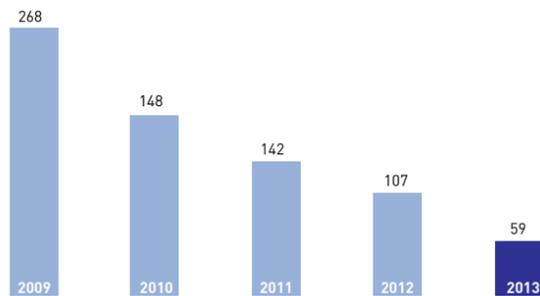
“
Soutien accru des marchés africains

Les efforts de l'ACA pour soutenir le commerce et les investissements en Afrique sont reflétés dans l'augmentation substantielle du volume d'échanges commerciaux et d'investissements assurés, qui est passé de 255 millions d'USD en 2009 à 872 millions d'USD en 2013, et dans le nombre de sinistres enregistrés d'une valeur de 6,4 millions d'USD en 2013. Aucun sinistre n'avait été enregistré en 2009.

Exposition brute
(en millions d'USD)



Ratio de coûts sur les primes nettes acquises (%)



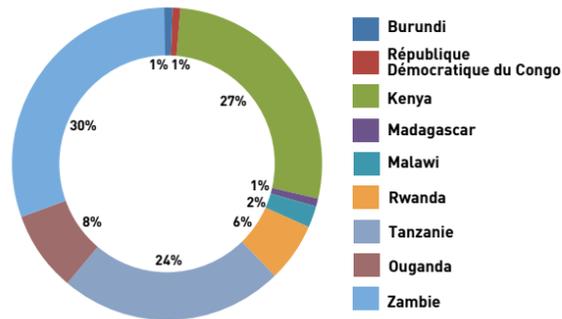
“
Amélioration substantielle du ratio de coûts

L'ACA a enregistré une réduction drastique de son ratio de coûts qui est passé de 268% en 2009 à 59% en 2013. Cela a permis non seulement de pouvoir répondre au nombre plus important de sinistres mais également d'augmenter la réserve technique tout en restant rentable.

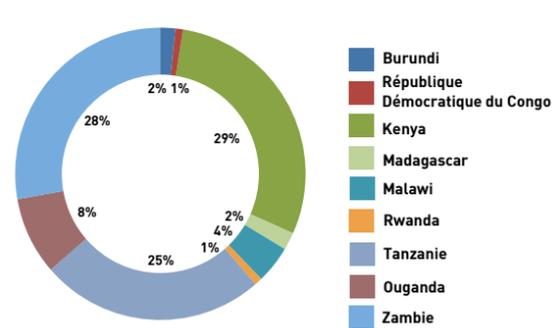
Portefeuille d'activités et d'investissements

“ Avec des expositions accrues au Kenya, en Tanzanie et en Zambie, la stratégie de l'ACA, l'année prochaine, sera de développer notre portefeuille d'activités dans les marchés encore mal desservis

Portefeuille 2012 - performance par pays (GWP)



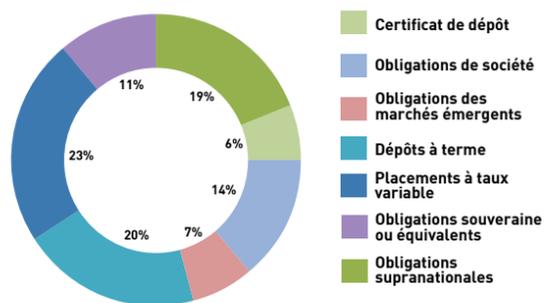
Portefeuille 2013 - performance par pays (GWP)



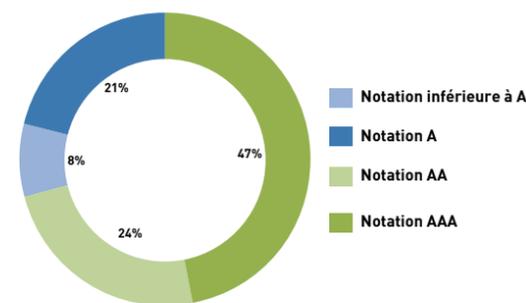
“ Meilleure gestion des risques financiers

Depuis la mi-2011, l'ACA œuvre à la diversification active de son portefeuille. En moins de trois ans, six nouvelles classes d'actifs ont été introduites ; le nombre de contreparties a augmenté de 2 à 102 ; la note de crédit moyenne est passée de BBB à AA et la part d'actifs dans les catégories AA et AAA a fait un bond de 0% à 70,9%.

Distribution du Portefeuille de placements



Qualité du crédit du Portefeuille de placements



Stratégie & Perspective

Sur le moyen terme, nous souhaitons continuer sur la même lancée prudente que nous avons entamée il y a 3 ans. Cette feuille de route est composée de trois principaux axes.

Le premier axe consiste à continuer de construire notre portefeuille de risques commerciaux. Cette branche d'activité aidera non seulement à stimuler le commerce intra-régional mais également à combler une lacune actuelle du marché en répondant au manque d'accès aux facilités de crédit pour les petites et moyennes entreprises. Les prêteurs, de leur côté montrent actuellement un grand intérêt pour ce produit dû aux niveaux exigeants d'allocation du capital requis par la plupart des banques centrales de nos Etats membres. C'est pour cela que nous voyons les institutions financières comme une source majeure de nouvelle transactions pour ATI dans les mois à venir.

Au-delà du développement des risques commerciaux il y a également la mise en place du système de souscription. Ceci devrait être un projet sur deux ou trois ans. Une fois

achevé, nous espérons des gains majeurs en efficacité et productivité.

Le deuxième axe stratégique est de cibler les marchés encore peu développés par l'ACA et où il peut y avoir un potentiel commercial énorme. Ces marchés incluent les pays tels que la République démocratique du Congo et l'Ouganda. Cet axe permettra, dans la même occasion, un meilleur rééquilibrage du portefeuille de l'ACA en ce qui concerne la gestion des risques pays.

La croissance du nombre de membres demeure une de nos priorités et constitue le troisième axe de notre stratégie. En particulier, nous ciblons des pays à travers le bloc de la CEDEAO en Afrique de l'ouest. Nous projetons de continuer à poursuivre cette approche afin d'accroître le nombre d'adhérents, crucial pour la répartition de notre risque et le maintien de notre solide assise financière.



Notre équipe reflète les force de l'ACA. Basés en Afrique, nous sommes un groupe jeune, dynamique et multiculturel représentant la plupart des régions du monde. Cela nous permet de comprendre nos clients, d'où qu'ils viennent, tout en analysant efficacement les risques africains.



INFORMATION SUR LA SOCIETE

Gouvernance de l'entreprise

Comme il l'est décrit dans le Traité de l'ACA, l'organe suprême de la société est le Conseil d'Administration qui s'est réuni trois fois au cours de l'année 2013. Les membres du Conseil sont élus pour un mandat de trois ans par l'Assemblée Générale qui se réunit une fois par an. Les mandats du Président et du Vice-président du Conseil d'Administration peuvent être renouvelés par le Conseil d'Administration.

Les membres du conseil sont responsables pour la gestion des opérations commerciales et générales de l'institution. Ils peuvent constituer des comités ou groupes de travail requis pour assurer leur responsabilités.

Il existe deux comités au sein du Conseil d'Administration:

- Comité des finances et de l'audit
- Comité des ressources humaines

Les Comités se réunissent séparément en marge des réunions du Conseil d'Administration ou toutes les fois que la situation l'exige. Chaque comité est guidé par des termes de références précis.

Comité des finances et de l'audit

Ce Comité assiste le Conseil d'Administration dans l'accomplissement de ses fonctions de supervision et de contrôle pour ce qui concerne l'intégrité des placements de la société, de ses états financiers, la qualification et la performance des commissaires aux comptes et des auditeurs internes. Il contrôle, de manière indépendante et objective, la procédure d'établissement des rapports financiers au sein d'ACA et le système de contrôle interne. Il facilite également la communication entre les commissaires aux comptes et les auditeurs internes, l'équipe de la Direction et le Conseil d'Administration sur des questions se rapportant à la situation financière de la société et toute affaire financière s'y rapportant. Le comité des finances et de l'audit s'est réuni quatre fois en 2013.

Comité des ressources humaines

Il incombe au Comité des Ressources Humaines de faire des propositions au Conseil d'Administration en ce qui concerne la nomination des membres de l'équipe de Direction, la politique de rémunération et d'autres problèmes de gouvernance d'entreprise liés aux ressources humaines. Le comité des ressources humaines s'est réuni trois fois en 2013.



Membres & Actionnaires actuels

L'adhésion à l'ACA est ouverte à tous les États Membres de l'Union Africaine, les États non-africains, les entreprises privées et autres institutions régionales et internationales.

Etats membres à part entière (c'est à dire où l'ACA peut exercer ses activités)
[Au 31 décembre 2013]

Bénin
Burundi
République Démocratique du Congo
Kenya
Madagascar
Malawi
Rwanda
Tanzanie
Ouganda
Zambie

Autres membres

Banque Africaine de Développement
African Reinsurance Corporation (Africa Re)
Atradius Participations Holding B.V.
Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA)
Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe (Banque de la ZEP – PTA Bank)
PTA Re Insurance company (Zep Re)
SACE

Conseil d'Administration



De gauche à droite

- Rafael Jabba** – La Banque Africaine de Développement (Observateur)
- Arnaud Dornel** – La Banque mondiale (Observateur)
- Joy Ntare** – Administratrice, Rwanda
- Ing. Abdulrazaq Adan Ali** – Administrateur, Kenya
- H.E. Sindiso Ngwenya** – Vice-président et Administrateur, Actionnaires de classe D
- Israel L. Kamuzora** – Président et Administrateur, Tanzanie
- Michael Creighton** – Administrateur, Actionnaires de classe D
- Dr. Mathias Sinamenye** – Administrateur, Burundi
- Irene Kego Oloya** – Administratrice, Ouganda
- Gerome Kamwanga** – Administratrice, République démocratique du Congo
- Dr. Daniel Stausberg** – Administrateur, Actionnaires de Classe C



Ne figurant pas sur la photo

- Onésime Nduwimana** – Administrateur suppléant, Burundi
- Isaac Awuondo** – Administrateur suppléant, Kenya
- Robert Bayigamba** – Administrateur suppléant, Rwanda
- Basil Anthon Saprapsen** – Administrateur suppléant, Tanzanie
- Michael Olupot-Tukei** – Administrateur suppléant, Ouganda
- Gerard van Brakel** – Administrateur suppléant, Actionnaires de classe C
- Corneil Karakezi** – Administrateur suppléant, Actionnaires de classe D
- Rajni Varia** – Administrateur suppléant, Actionnaires de classe D



PRODUITS DE L'ACA

Assurance-crédit

Cette assurance protège contre les risques de non-paiement. En outre, vous pouvez également recevoir des informations importantes sur des acheteurs, des meilleures conditions de financement, de l'aide en matière de recouvrement des créances et apporter de la discipline dans la procédure de gestion de crédit.

Il existe deux types d'offres de Crédits commerciaux :

1. Pour des acheteurs multiples (WTO), offre qui couvre l'ensemble de votre portefeuille d'acheteurs. Il s'agit là d'une police d'un an couvrant les ventes entre entreprises avec des conditions de crédit allant jusqu'à 180 jours.
2. Pour les acheteurs uniques (SO), offre qui ne couvre qu'un acheteur ou débiteur unique mais qui est flexible quant au type de transactions couvertes. Par exemple, les banques peuvent couvrir les risques de leurs emprunteurs. Cette police couvre une période de crédit allant jusqu'à cinq ans.
3. L'ACA a développé une police cadre pour assurer le portefeuille entier d'une banque, l'aidant ainsi à accroître leurs volumes de prêts, notamment aux petites et moyennes entreprises. Ce produit peut assurer les prêts, les lettres de crédit, les cautions, les garanties bancaires et les escomptes de factures.

Risques couverts:

- Entreprise acheteuse/emprunteuse qui refuse de payer ou qui est dans l'incapacité de payer pour cause d'insolvabilité.
- Entreprise acheteuse/emprunteuse qui ne paye pas pour cause de situation financière détériorée.
- Entreprise acheteuse/emprunteuse qui étend ses remboursements au-delà de la période convenue (défaut de paiement prolongé)
- Les Acheteurs publics (gouvernement et agents du gouvernement) peuvent être inclus

Assurance-investissement (Risque politique)

Cette assurance protège les investissements, projets et contrats contre toute action ou inaction politique injuste par un gouvernement qui engendrerait des dommages, des pertes financières ou une interruption de l'activité commerciale dans l'un de nos Etats membres. Elle peut également couvrir les pertes dues à une guerre, troubles civils et à un embargo.

Risques couverts

- Expropriation de vos biens
- Incapacité à convertir ou transférer en dehors du pays des fonds locaux en monnaie librement convertible telle que le Dollars américain

- Interruption de l'activité commerciale ou dommage de vos biens pour cause de guerre ou troubles civils
- Embargos commerciaux ou autres sanctions imposés par le Conseil de Sécurité des Nations Unies
- Un gouvernement ou un acheteur public refuse d'honorer ses obligations
- Une institution gouvernementale refuse injustement de rembourser une prestation, une offre, un acompte
- Défaut de paiement par un gouvernement hôte ou ses agences
- Défaut de paiement par un gouvernement hôte suite à une sentence d'arbitrage
- Violation de contrat par un gouvernement hôte
- Empêchement d'exécution de contrat tel que résiliation unilatérale de votre contrat d'exploitation ou licence

Violence politique, Terrorisme et Sabotage

Cette assurance vous protège contre les pertes financières résultant directement de violences politiquement motivées, terrorisme ou événements de sabotage. Nous pouvons vous assurer directement sur une base auto-nome ou à travers un assureur en vertu d'un contrat de réassurance.

Risques couverts:

- Dommages matériels
- Pertes d'exploitation
- Responsabilité civile

Les cautions

Ce produit protège les agences gouvernementales ainsi que les entreprises sous contrat afin de garantir que les contrats soient respectés conformément aux conditions convenues. Bien que la caution n'indemnise pas complètement le propriétaire du projet, elle possède un effet dissuasif qui incitent les contractants à respecter leurs obligations contractuelles.

Le rôle de l'ACA est d'émettre des cautions pour protéger des sponsors ou des entreprises sous contrat et de réassurer la banque ou la compagnie d'assurance émettant la caution. Nous ajoutons également de la valeur aux transactions en procédant à notre propre analyse de crédit sur l'entreprise sous contrat. Cette nouvelle gamme de produits n'est pas encore introduite dans tous nos Etats membres.

Offres actuelles:

- Cautonnement de soumission
- Cauton d'avance de démarrage
- Cauton de bonne exécution
- Cautions douanières
- Cauton de retenue de garantie et d'entreposage

ÉTATS FINANCIERS 2013



Les Administrateurs soumettent leur rapport et les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, lesquels donnent un état de la situation financière de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA).

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Conformément à ses objectifs, les activités principales entreprises par l'ACA en 2013 ont été :

- L'Assurance Risque Politique;
- L'Assurance Violence Politique, Terrorisme et Sabotage;
- L'Assurance-Crédit; et
- La Caution.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Les résultats de l'exercice sont présentés à la page 49. Les Administrateurs recommandent l'allocation du profit de l'exercice d'un montant de 1,5 MUSD (2012 - Bénéfice de 0,6 MUSD) au déficit cumulé. Les Administrateurs ne recommandent pas de distribution de dividendes aux membres (2012 : Néant).

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les commissaires aux comptes, Deloitte & Touche, ont été désignés lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 19 mai 2010, pour un mandat de trois ans. L'Assemblée Générale du 15 mai 2013, a renouvelé leur mandat pour une autre période de trois ans. Ils ont exprimé leur volonté de continuer à exercer leurs fonctions de commissaires aux comptes.

DÉCLARATION DES RESPONSABILITÉS DES ADMINISTRATEURS

Le traité de l'ACA stipule que les Administrateurs sont tenus de préparer, pour chaque exercice financier, des états financiers donnant une image fidèle et sincère de la situation financière de l'ACA à la fin de cet exercice et de ses résultats d'exploitation pour cet exercice. Le traité de l'ACA stipule aussi que les Administrateurs sont responsables de la bonne tenue des livres comptables permettant d'avoir, à tout moment et de manière relativement fiable, la situation financière de l'ACA. Les Administrateurs sont aussi responsables de veiller sur le patrimoine de l'ACA.

Les Administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers, donnant une image fidèle et sincère de la situation de l'ACA, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) ainsi qu'aux termes du Traité de l'ACA. Par ailleurs, les Administrateurs sont tenus de mettre en place les systèmes de contrôle interne qu'ils estiment adéquats pour s'assurer que les états financiers soient exempts de toutes anomalies significatives, que celles-ci soient dues à une fraude ou à une simple erreur.

Les Administrateurs acceptent la responsabilité des états financiers annuels, préparés selon les principes comptables appropriés, justifiés par des estimations et jugements raisonnables et prudents, en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) ainsi qu'au Traité de l'ACA. À l'opinion des Administrateurs, les états financiers donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de l'ACA, et de ses résultats d'exploitation.

Les Administrateurs acceptent également la responsabilité pour la tenue des livres comptables, qui servent de base pour la préparation des états financiers, ainsi que la tenue des systèmes adéquats de contrôle interne financier.

Aucune information qui pourrait remettre en cause la continuité d'exploitation de l'ACA au cours des douze prochains mois, à compter de la date de cette déclaration, n'a été portée à l'attention des Administrateurs.

Par ordre du Conseil d'Administration

Israel L. Kamuzora
Président du Conseil d'Administration

Sindiso Ngwenya
Administrateur

20 Mars, 2014
Nairobi

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDENTS AUX MEMBRES DE L'AGENCE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EN AFRIQUE SUR LES COMPTES FIDUCIAIRES DE GARANTIE ET LES COMPTES DE REVENUS

Introduction

En vertu de divers accords de crédit de développement et des accords prévoyant la modification et la mise à jour de ces crédits de développement entre l'ACA et l'IDA (the International Development Association) et avec chacun des États membres africains participant au Projet de facilitation d'échanges commerciaux régionaux (RTFP), ainsi que les accords de participation et l'accord prévoyant les modifications et les mises à jour des accords de participation entre l'ACA et chaque État membre africain, l'ACA doit ouvrir et tenir auprès d'une (de) banque(s) commerciale(s) réputée(s) (dépositaires des Comptes Fiduciaires de Garantie), des Comptes Fiduciaires de Garantie en Dollars américains et des Comptes de Revenus au nom de chaque État membre africain.

Suite aux demandes soumises par l'ACA au nom de chaque État membre africain, l'IDA a décaissé pour le compte des États membres africains dans leur Compte Fiduciaire de Garantie respectif, le crédit correspondant. Les intérêts créditeurs résultant des fonds déposés dans les Comptes Fiduciaires de Garantie ont été crédités dans des Comptes de Revenus individuels et ont été mis à la disposition de l'ACA. A l'exception de Madagascar, la restructuration juridico-financière pour tous les autres États membres africains a été achevée et les montants détenus dans les Comptes Fiduciaires de Garantie ont été transférés au compte bancaire de l'ACA.

Les fonds détenus dans les Comptes Fiduciaires de Garantie ont permis à l'ACA de disposer du capital nécessaire pour assurer, co-assurer ou réassurer les risques politiques et commerciaux.

Conformément au programme de restructuration juridico-financière de l'ACA, les fonds détenus dans les Comptes Fiduciaires de Garantie au nom des pays ayant honoré les dispositions prévues dans les accords prévoyant la modification et la mise à jour de l'accord de crédit de développement entre l'IDA et les

autres États Membres Africains ont été convertis en actions ordinaires de l'ACA. Les fonds restant dans les Comptes Fiduciaires de Garantie sont ceux concernant Madagascar.

Responsabilités des Administrateurs

Les Administrateurs ont la responsabilité de s'assurer que les Comptes Fiduciaires de Garantie et les Comptes de Revenus fonctionnent conformément aux dispositions:

- du Traité de l'ACA;
- de l'accord prévoyant la modification et la mise à jour des accords de projet (accord de projet amendé et mis à jour ACA/IDA)
- de l'accord prévoyant la modification et la mise à jour de l'accord de crédit de développement existant entre l'ACA et l'IDA (accord de crédit de développement amendé et mis à jour ACA/IDA);
- des accords prévoyant l'amendement et la mise à jour des accords de crédit de développement entre l'IDA et chaque État membre africain (accords de crédit de développement amendés et mis à jour entre l'IDA et chaque État membre africain);
- des accords prévoyant l'amendement et la mise à jour des accords de participation conclus entre l'ACA et chaque État membre africain (accords de participation amendés et mis à jour entre l'ACA et chaque État membre africain);
- des accords portant amendement et résiliations partielles des accords relatifs aux Comptes Fiduciaires de Garantie conclus entre l'ACA, les dépositaires des Comptes Fiduciaires de Garantie et les assureurs; et,
- de l'accord portant amendement et résiliation partielle de l'accord de facilité d'assurance conclu entre l'ACA et les assureurs

Les Administrateurs ont également une responsabilité dans la mise en place des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires afin de s'assurer que les activités des Comptes Fiduciaires de Garantie et de Revenus

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDENTS AUX MEMBRES DE L'AGENCE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EN AFRIQUE SUR LES COMPTES FIDUCIAIRES DE GARANTIE ET LES COMPTES DE REVENUS

sont exemptes de toute erreur matérielle significative, que celle-ci soit due à une fraude ou à une simple erreur.

Responsabilités des commissaires aux comptes

Nous avons le devoir, en tant que commissaires aux comptes de l'ACA, d'exprimer notre opinion sur le degré de conformité des Comptes Fiduciaires de Garantie et des Comptes de Revenus aux clauses des accords cités précédemment dans le paragraphe sur les responsabilités des Administrateurs, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA). Ces normes requièrent que nous respections les exigences déontologiques et que nous planifions et réalisons notre audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que les activités des Comptes Fiduciaires de Garantie et des Comptes de Revenus sont conformes aux dispositions des accords mentionnés.

Notre audit implique également un contrôle par sondage des transactions associées aux activités des Comptes Fiduciaires de Garantie et des Comptes de Revenus au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2013.

Résultats de l'audit

Conformément aux accords amendés et mis à jour, chaque État membre africain ayant respecté les conditions prévues par leur accord respectif de crédit de développement amendé et mis à jour et déclaré en vigueur par l'IDA, doit recevoir un décaissement additionnel dans les comptes bancaires de l'ACA afin de porter les fonds versés à un total de 100% du montant total du crédit disponible alloué à l'État Membre en question.

Les soldes dans les Comptes Fiduciaires de Garantie au 31 décembre 2013 se présentent de la manière suivante :

- Un montant de 900.000 USD (2012 – 900.000 USD), communiqué en note 15, correspondant au montant total détenu en attendant l'achèvement de la restructuration juridico-financière par Madagascar, suite à quoi le montant total figurant dans les Comptes Fiduciaires de Garantie sera transféré sur un compte bancaire de l'ACA.

Opinion

Selon notre opinion, les Comptes Fiduciaires de Garantie et les Comptes de Revenus ont été, en toute matérialité, tenus conformément aux clauses du Traité de l'ACA, de l'accord de projet amendé et mis à jour ACA/IDA, de l'accord de crédit de développement amendé et mis à jour entre l'IDA et chaque État membre africain, des accords de participation amendés et mis à jour entre l'ACA et chaque État membre africain, des accords portant amendement et résiliations partielles des accords relatifs aux Comptes Fiduciaires de Garantie conclus entre l'ACA, les Dépositaires des Comptes Fiduciaires de Garantie et les assureurs, ainsi que de l'accord portant amendement et résiliation partielle de l'accord de facilité d'assurance conclu entre l'ACA et les assureurs.

Deloitte & Touche
Experts comptables agréés (Kenya)

20 mars, 2014
Nairobi

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDENTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'AGENCE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EN AFRIQUE

Nous avons effectué notre audit sur les états financiers ci-joints de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA), lesquels vont de la page 49 à la page 86. Ces états financiers comportent l'état du résultat global de l'ACA pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date ainsi que des notes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilités des Administrateurs

Les Administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers, donnant une image fidèle et sincère de la situation de l'ACA, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) ainsi qu'aux termes du Traité de l'ACA. Par ailleurs, les Administrateurs sont tenus de mettre en place les systèmes de contrôle interne qu'ils estiment adéquats pour s'assurer que les états financiers sont exempts de toutes anomalies significatives, que celles-ci sont dues à une fraude ou à une simple erreur.

Responsabilités des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux exigences déontologiques et que nous planifions et réalisons notre audit de manière à pouvoir raisonnablement s'assurer que les états financiers sont exempts d'erreurs matérielles, que celles-ci soient dues à une fraude ou à une simple erreur.

Un audit requiert la mise en œuvre de diligences destinées à obtenir des éléments justificatifs supportant les montants et les informations figurant dans les états financiers. Les diligences mises en œuvre dépendent de notre jugement, y compris du jugement que nous nous faisons de l'évaluation des risques d'erreurs matérielles dans les états financiers, que celles-ci soient dues à une fraude ou à une simple erreur. En évaluant ces risques, nous avons mis en œuvre les diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière; et non destinées à donner une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'ACA. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues par les Administrateurs et la présentation de l'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et adéquats pour fonder notre opinion.

Opinion

Selon notre opinion, les états financiers sont, au regard du référentiel IFRS, réguliers et sincères et donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de l'ACA au 31 décembre 2013, de sa performance financière et des flux de trésorerie de l'exercice écoulé.

Deloitte & Touche
Experts-Comptables Agréés (Kenya)

20 mars, 2014
Nairobi

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

(en milliers d'USD)	Notes	2013			2012		
		Brut	Cédé	Net	Brut	Cédé	Net
Primes émises		12 112	(6 410)	5 702	13 106	(5 303)	7 803
Variation des provisions pour primes non acquises		382	(38)	344	(3 992)	102	(3 890)
Primes acquises		12 494	(6 448)	6 046	9 114	(5 201)	3 913
Commissions		(356)	1 489	1 133	(647)	910	263
Variation des provisions pour commissions et frais d'acquisition reportés		(56)	(9)	(65)	305	(107)	198
Commissions acquises		(412)	1 480	1 068	(342)	803	461
Sinistres payés		(162)	-	(162)	-	-	
Sinistres à payer		(6 280)	9	(6 271)	118	11	107
Variation des provisions pour récupérations		4 275	-	4 275	(1 641)	-	(1 641)
Variation des provisions pour sinistres		(999)	73	(926)	225	339	564
Sinistres nets de récupérations	6	(3 166)	82	(3 084)	1 534	350	(1 184)
Bénéfice technique avant charges d'exploitation		8 916	(4 886)	4 030	7 238	(4 048)	3 190
Autres revenus nets	7			261			508
Charges d'exploitation	8			(4 909)			(5 152)
Perte technique après charges d'exploitation				(618)			(1 454)
Produits de placement	9			2 366			2 360
Charges financières	10			(95)			(88)
Gains/(Pertes) de change	11			154			(11)
Produits de cession d'éléments d'actif financier	12			4			45
Frais de gestion des placements	13			(313)			(238)
Produits financiers nets				2 116			2 068
Profit de l'exercice				1 498			614
Autres éléments du résultat global				-			-
Profit global de l'exercice				1 498			614

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

(en milliers d'USD)	Notes	31-Dec-13	31-Dec-12
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	66 673	74 907
Comptes fiduciaires de garantie	15	900	900
Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	16(a)	1 570	1 378
Autres créances	17	1 233	2 355
Récupérations & Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres	18(a)	4 696	350
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises		2 613	2 650
Frais d'acquisition reportés		529	585
Véhicules et équipements	19	131	123
Immobilisations incorporelles	20	12	10
Placements à taux variable (au coût amorti)	21	39 961	32 000
Placements obligataires (au coût amorti)	22	87 800	59 996
Total Actif		206 118	175 254
PASSIF			
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	16(b)	1 063	813
Autres dettes	23	534	869
Provisions pour sinistres	18(b)	8 795	1 534
Primes non acquises		9 160	9 542
Commissions cédées non acquises		381	370
Subventions non acquises	24	601	122
Dettes financières (au coût amorti) – Emprunt IDA	25	10 713	10 841
Total Passif		31 247	24 091
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	26	178 200	156 000
Primes d'émission	26	481	471
Capital de souscription		900	900
Déficit cumulé		(4 710)	(6 208)
Total Capitaux Propres		174 871	151 163
Total Capitaux Propres et Passif		206 118	175 254

Les états financiers présentés de la page 49 à la page 86 ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 20 mars 2014 et ont été signés en son nom par :

Israel L. Kamuzora
Président du Conseil d'Administration

Sindiso Ngwenya
Administrateur

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

(en milliers d'USD)	Notes	Capital	Primes d'émission	Capital de souscription	Déficit cumulé	Total
Au 1er janvier 2013		156 000	471	900	(6 208)	151 163
Capital appelé	26	22 200	10	-	-	22 210
Profit global de l'exercice		-	-	-	1 498	1 498
Au 31 décembre 2013		178 200	481	900	(4 710)	174 871
Au 1er janvier 2012		148 000	471	900	(6 822)	142 549
Capital appelé	26	8 000	-	-	-	8 000
Profit global de l'exercice		-	-	-	614	614
Au 31 décembre 2012		156 000	471	900	(6 208)	151 163

Le capital de souscription représente un arrangement entre l'ACA et les États Membres Africains pour financer l'activité d'assurance dans ces pays. Le capital de souscription a été constitué par le biais d'une structure de garantie par laquelle les États Membres Africains ont emprunté des fonds auprès de l'Association Internationale pour le Développement (IDA). L'ACA détenait les fonds dans un compte fiduciaire de garantie et les utilisait exclusivement pour déterminer sa capacité de souscription pour chaque État membre africain.

Les comptes fiduciaires de garantie ont été régis par des accords de crédit de développement. Suite à la restructuration juridico-financière, les fonds existants ont été convertis en actions ordinaires pour l'ensemble des États Membres Africains à l'exception de Madagascar dont l'accord de crédit de développement amendé et mis à jour n'a pas encore été mis en œuvre. Le capital de souscription de 0,9 MUSD correspond au montant total détenu, dans les comptes fiduciaires de garantie, pour Madagascar, en attendant l'achèvement de la restructuration juridico-financière par ce pays.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

(en milliers d'USD)	Notes	2013	2012
FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AUX ACTIVITES OPÉRATIONNELLES			
Entrées nettes de trésorerie relatives aux activités opérationnelles	27	6 541	4 814
FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AUX ACTIVITÉS DE PLACEMENT			
Achat de véhicules et d'équipements	19	(118)	(41)
Achat d'immobilisations incorporelles	20	(7)	(3)
Cessions d'équipements		37	-
Placements obligataires		(28 791)	(36 844)
Placements à taux variable		(7 961)	(32 000)
Sorties nettes de trésorerie relatives aux activités de placement		(36 840)	(68 888)
FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursements d'emprunts - IDA	25	146	(151)
Capital versé		22 210	31 583
Entrées nettes de trésorerie relatives aux activités de financement		22 064	31 432
Diminution nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(8 234)	(32 642)
Trésorerie et équivalents de trésorerie 1er Janvier		74 907	107 549
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	14	66 673	74 907

1. Information sur la société

L'Agence pour l'assurance du Commerce en Afrique (l'ACA) est une entité juridique créée en vertu du Traité de l'ACA, lequel est entré en vigueur le 20 janvier 2001 et a été amendé le 20 janvier 2007. L'ACA est inscrite auprès des Nations-Unies en tant qu'entité multilatérale sous le certificat d'immatriculation N°49593, conformément aux dispositions de l'article 102 de la charte des Nations-Unies.

L'ACA a été créée afin de fournir, de faciliter, d'encourager et plus généralement de développer l'offre de, ou de promouvoir l'assurance(y compris coassurance et réassurance), les garanties et d'autres instruments financiers et services à des fins d'échanges commerciaux, d'investissements et d'autres activités productives dans les États africains, en complément de ceux déjà offerts par le secteur public ou privé ou en coopération avec le secteur public ou privé.

Pour atteindre ses buts et objectifs, l'ACA facilite la promotion des échanges commerciaux, des investissements et des autres activités productives dans les États membres africains en offrant une couverture dans le cadre de l'assurance ou de la réassurance contre les risques politiques et commerciaux.

L'ACA compte aujourd'hui 10 États membres africains (contre 9 États membres en 2012) et 7 autres actionnaires (contre 6 autres actionnaires en 2012). Un nouvel État membre africain, le Bénin a rejoint l'ACA en 2013. La Banque Africaine de Développement a également réalisé un investissement en capital auprès de l'ACA cette année.

Le siège de l'ACA se trouve à Nairobi, Kenya. Elle a également une présence directe dans 4 autres pays (Rwanda, Tanzanie, Ouganda et Zambie).

2. Principes, règles et méthodes comptables**(a) Principes généraux**

Les états financiers de l'ACA sont préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Les principales règles et méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers sont indiquées ci-dessous. Ces principes ont été utilisés de manière cohérente dans tous les états financiers présentés lors des exercices précédents, à moins qu'il n'en soit fait une mention contraire.

La préparation des états financiers, conformément au référentiel IFRS, requiert l'utilisation de certaines estimations et jugements comptables critiques. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les domaines impliquant le degré le plus élevé de jugement, de complexité ou d'estimations pouvant avoir une incidence significative sur les états financiers, sont présentés sous la note 3: «Estimations et jugements comptables».

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(b) Adoption des nouvelles Normes IFRS et des Normes IFRS révisées

(i) Nouvelles Normes IFRS et Normes IFRS révisées effectives pour l'exercice 2013

De nombreuses nouvelles Normes IFRS ou Normes IFRS révisées sont entrées en vigueur pendant l'exercice en cours mais n'ont pas eu un d'impact significatif sur ces états financiers:

Normes	Description	Description En vigueur à partir de :
IFRS 10	États financiers consolidés	1-Jan-13
IFRS 11	Partenariats	1-Jan-13
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	1-Jan-13
IFRS 13	Évaluation à la juste valeur	1-Jan-13
IAS 19 (révisée en 2011)	Avantages du personnel	1-Jan-13
IAS 27 (révisée en 2011)	États financiers individuels	1-Jan-13
IAS 28 (révisée en 2011)	Participation dans les entreprises associées ou co-entreprises	1-Jan-13
Amendements à IAS 1	Présentation des autres éléments du résultat global	1-Jul-12
Amendements à IAS 1	Présentation des états financiers	1-Jan-13
Amendements à IFRS 1	Prêts publics	1-Jan-13
Amendements à IFRS 1	Première adoption des normes IFRS	1-Jan-13
Amendements à IFRS 7	Informations à fournir — Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	1-Jan-13
Amendements à IAS 16	Immobilisations corporelles	1-Jan-13
Amendements à IAS 32	Instruments financiers : Présentation	1-Jan-13
Amendements à IAS 34	Information financière intermédiaire	1-Jan-13
IFRIC 20	Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert	1-Jan-13

- En mai 2011, un ensemble de cinq Normes portant sur la consolidation, les partenariats, les associés et les informations à fournir, a été publié, incluant IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 (tel que révisé en 2011) et IAS 28 (tel que révisé en 2011).

Ces normes ne s'appliquent pas à l'ACA.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(b) Adoption des nouvelles Normes IFRS et des Normes IFRS révisées (suite)

(i) Nouvelles Normes IFRS et Normes IFRS révisées effectives pour l'exercice 2013 (suite)

- IFRS 13 établit une source unique d'indications à suivre pour l'évaluation à la juste valeur et sur les informations à fournir relatives à l'évaluation à la juste valeur. La norme définit la juste valeur, établit un cadre permettant d'évaluer la juste valeur et requiert toute information concernant les évaluations à la juste valeur. Le champ d'application de l'IFRS 13 est large. Cette norme s'applique aussi bien aux instruments financiers qu'aux instruments non-financiers pour lesquels les autres IFRS exigent ou permettent les évaluations à la juste valeur et toute information concernant les évaluations à la juste valeur, en dehors des cas particuliers. D'une manière générale, les informations à fournir dans le cadre d'IFRS 13, sont plus exhaustives par rapport à celles requises par les normes actuelles. Par exemple, les informations quantitatives et qualitatives uniquement requises pour les instruments financiers sous IFRS 7 - Instruments financiers - Information à fournir seront étendues par l'IFRS13 pour couvrir tous les actifs et passifs qui se trouvent dans son champ d'application.
- L'ACA ne détient actuellement aucun instrument financier ou non-financier évalué à la juste valeur. L'adoption de l'IFRS 13 n'a pas eu d'impact significatif sur les montants rapportés dans les états financiers ou sur les informations à fournir dans les états financiers de l'ACA.
- Les amendements de l'IAS 19 changent la comptabilité de prestations définies et la cessation des prestations. Le changement le plus significatif est lié à la comptabilisation des changements de la valeur des obligations au titre des prestations définies et de la valeur des actifs du régime correspondant. Les modifications exigent la comptabilisation des variations des obligations au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes lorsqu'elles surviennent, ce qui élimine l'approche du corridor permise aux termes de la version antérieure d'IAS 19 et accélère la comptabilisation du coût des services passés. Les amendements exigent que tous les profits et pertes actuariels soient immédiatement comptabilisés en autres éléments du résultat global afin que la valeur nette totale de l'actif ou du passif lié au régime de retraite soit comptabilisée dans l'état de la situation financière pour refléter la valeur totale de l'excédent ou du déficit.

Le plan de prestations sociales de l'ACA n'a pas été affecté par la mise en œuvre de cette norme.

- Les amendements de l'IAS 1 maintiennent l'option de présenter l'état du résultat net et l'état du résultat global soit dans un état unique soit dans deux états séparés consécutifs. Cependant, les amendements de l'IAS 1 requièrent l'incorporation d'informations supplémentaires dans l'état du résultat global afin de regrouper les autres éléments du résultat global en deux catégories : (a) les éléments qui ne pourront pas être reclassés dans le compte de résultat, et (b) les éléments qui seront reclassés par la suite dans le compte de résultat lorsque certaines conditions sont remplies. L'impôt sur le revenu sur les autres éléments du résultat global doit être alloué sur la même base.

L'ACA a choisi de continuer à présenter le résultat net et les autres éléments du résultat global dans un état unique.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(b) Adoption des nouvelles Normes IFRS et des Normes IFRS révisées (suite)

(i) Nouvelles Normes IFRS et Normes IFRS révisées effectives pour l'exercice 2013 (suite)

- Les modifications apportées à l'IFRS 7 exigent que l'entité fournisse des informations sur les accords de compensation globale et les arrangements connexes (tels que les accords de garanties) pour les instruments financiers sujets à des accords de compensation exécutoires et à des contrats similaires.

La mise en application de ces modifications n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers de l'ACA.

- L'IFRIC 20 s'applique uniquement aux activités minières, et de ce fait, ne s'applique pas à l'ACA.
- Le cycle 2009-2011 d'améliorations annuelles comprend des modifications de cinq normes : IFRS 1, IAS 1, IAS 16, IAS 32 et IAS 34.

Les modifications de l'IFRS 1 s'appliquent uniquement aux cas de première adoption des normes IFRS et ne sont donc pas applicables à l'ACA.

Les modifications de l'IAS 1 visent à clarifier qu'une entité doit présenter un état de la situation financière arrêté au début de la période précédente (troisième état de la situation financière) seulement si l'application rétrospective d'une méthode comptable, un retraitement rétrospectif ou un reclassement a une incidence significative sur l'information présentée dans le troisième état de la situation financière, et qu'il n'est pas obligatoire de fournir des notes annexes pour ce troisième état de la situation financière. L'application de ces modifications n'a pas eu d'impact significatif sur les présents états financiers.

Les modifications de l'IAS 16 visent à clarifier que les pièces détachées, les pièces de sécurité et le matériel d'entretien sont comptabilisés comme immobilisations corporelles s'ils répondent à la définition d'immobilisations corporelles comme le prévoit l'IAS 16. L'application de ces modifications n'a pas eu d'impact sur les présents états financiers.

Les modifications apportées à l'IAS 32 visent à clarifier le traitement fiscal d'une transaction sur capitaux propres. Ces modifications ne s'appliquent pas à l'ACA puisque l'ACA est exonérée d'impôts.

Les modifications apportées à l'IAS 34 s'appliquent aux informations financières intermédiaires et ne s'appliquent pas aux présents états financiers.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(b) Adoption des nouvelles Normes IFRS et des Normes IFRS révisées (suite)

(ii) Normes IFRS révisées et nouvelles Normes IFRS publiées mais non encore entrées en vigueur (suite)

Les Normes IFRS révisées et les nouvelles Normes IFRS suivantes ont été publiées mais ne sont pas encore entrées en vigueur:

Norme	Description	En vigueur à partir de:
IFRS 9	Instruments financiers	1-Jan-15
Amendements à IAS 32	Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	1-Jan-14
Amendements aux IFRS 10, IFRS 12 and IAS 27	Entités d'investissement	1-Jan-14

- IFRS 9 ; l'ACA a décidé d'adopter de manière anticipée cette norme – voir section (iii) «Adoption anticipée des normes»
- Les modifications apportées à l'IAS 32 visent à clarifier les règles d'application existantes en matière de compensation. En particulier, les amendements clarifient la signification de 'à actuellement un droit juridiquement exécutoire de compensation' et de 'réalisation et règlement simultanés'.

Les modifications apportées à l'IAS 32 entreront en vigueur pour les exercices commençant au ou après le 1er janvier 2014 et nécessitent une application rétroactive. L'application de ces modifications ne devrait pas affecter les états financiers de l'ACA.
- Les modifications apportées aux IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 s'appliquent uniquement aux entités d'investissement et ne s'appliquent donc pas à l'ACA.

(iii) Early adoption of standards

IFRS 9 est une nouvelle norme pour les instruments financiers et qui a pour but de remplacer dans son intégralité l'IAS 39. Le projet de remplacement est constitué de trois phases :

- Phase 1: Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers;
- Phase 2: Méthode de dépréciation; et,
- Phase 3: Comptabilisation de couverture.

Les normes relatives à la phase 1 ont été publiées en novembre 2009 pour les actifs financiers et en octobre 2010 pour les passifs financiers. L'ACA a opté pour l'adoption anticipée de cette norme.

La phase du projet IFRS 9 portant sur la méthode de dépréciation n'a pas encore été achevée.

Les normes de comptabilité de couverture ont été finalisées et publiées le 19 novembre 2013, mais n'as pas eu d'incidence sur l'ACA puisqu'elle n'avait pas d'instruments de couverture en place en 2013.

L'ACA n'avait adopté de manière anticipée aucune des normes IFRS à l'exception d'IFRS 9 comme énoncé dans la section (ii) ci-dessus.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(c) Conversion des devises étrangères

Les états financiers sont présentés en milliers d'USD.

La devise de transaction et de présentation des comptes de l'ACA est l'USD. Les transactions en devises autres que l'USD sont converties en USD au taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les instruments financiers ainsi que les actifs et passifs monétaires en devises autres que l'USD sont convertis en USD aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et les pertes de change sont imputés ou crédités dans le compte de résultat de l'année de leur survenance.

(d) Activités de souscription et de réassurance

(i) Primes

Les primes brutes correspondent aux primes émises ainsi qu'aux primes à facturer acquises au cours de l'exercice sur les polices d'assurance directes et les traités de réassurance (acceptation). Elles sont comptabilisées nettes d'annulations et de réductions mais incluent les commissions d'engagement sur les prêts couverts par l'ACA.

Les primes et les commissions d'engagements sont calculées en se basant sur le montant sous risque qui peut varier au cours de la vie des polices et des traités. Pour les activités commerciales, les montants des primes sont basés sur le chiffre d'affaires ou l'encours du risque client. Pour les prêts, les primes et les commissions d'engagements sont calculées en se basant sur le programme de déboursement et remboursement.

(ii) Primes non acquises

Les primes non acquises représentent la portion des primes émises associées à des risques n'ayant pas expiré à la date de clôture. Les primes non acquises sont comptabilisées au cas par cas en fonction de la période couverte par chaque police. Les primes non acquises correspondent à la fraction de primes émises restant à courir entre la date de clôture et la date d'échéance de la période couverte par la prime. Les primes non acquises sont comptabilisées au passif de l'état de la situation financière. La variation des primes non acquises relative à l'exercice est comptabilisée au compte de résultat.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(d) Activités de souscription et de réassurance (suite)

(iii) Frais d'acquisition reportés

Les frais de transactions, y compris les frais de courtage et les commissions de réassurance sur les traités acceptés, sont différés sur la durée de vie du contrat concerné selon les règles appliquées pour les primes non acquises. Les frais d'acquisition reportés sont comptabilisés à l'actif de l'état de la situation financière. La variation des frais d'acquisition reportés relative à l'exercice est comptabilisée au compte de résultat.

(iv) Sinistres payés

Les sinistres payés correspondent aux indemnités versées augmentées des frais de gestion des sinistres qui incluent, entre autres, les frais juridiques.

(v) Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour sinistres à payer, les provisions au cas par cas et les provisions pour sinistres inconnus.

Les provisions pour sinistres inconnus (IBNR) sont calculées en appliquant la méthode de provisionnement de l'ACA.

(vi) Récupérations

Les récupérations représentent les estimations des récupérations attendues, relatives aux sinistres survenus et provisionnés, déterminées sur la base du montant total des prévisions de recours sur l'ensemble des exercices de souscription. Les prévisions de recours incluent les provisions pour frais de gestion.

(vii) Réassurance cédée (cessions)

La réassurance cédée représente la cession des primes à des compagnies de réassurance sur la base des traités existants et de la limite de la capacité de souscription de l'ACA. Les primes cédées sont comptabilisées selon les termes et les conditions des traités de réassurance et sont acquises sur la durée de vie des traités. La part des réassureurs dans les provisions techniques est déterminée sur la base des provisions techniques inscrites au passif. Les commissions reçues des réassureurs sont calculées sur la base des primes cédées. Elles sont différées et comptabilisées dans le compte de résultat sur la même base que les primes cédées non acquises.

(e) « One-off commissions »

Les « one-off commissions » sont comptabilisées et acquises lors de leur émission.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(f) Autres revenus nets

Les autres revenus nets incluent les subventions, les revenus provenant de la vente d'informations ainsi que les revenus autres que les revenus techniques et financiers.

Les subventions sont comptabilisées comme revenu lorsque les dépenses couvertes par ces subventions sont payées ou ont été encourues.

Les revenus provenant de la vente d'informations sont reportés nets des achats d'informations.

(g) Trésorerie ou équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse, les dépôts à terme et les placements à court terme sur les marchés monétaires. La trésorerie et les équivalents de trésorerie excluent les fonds détenus dans les comptes fiduciaires de garantie qui sont présentés distinctement dans l'état de la situation financière.

(h) Véhicules à moteur et équipements

(i) Comptabilisation initiale

Les véhicules à moteur et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition incluent le prix d'achat et les frais liés à l'acquisition tels que le transport, l'assurance et les frais d'installation. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés distinctement, selon le cas le plus approprié et uniquement lorsqu'il semble probable que l'ACA puisse bénéficier des avantages économiques futures associés à ces coûts. Tous les autres frais, réparation et maintenance, sont imputés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

(ii) Évaluation

Ces actifs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition est, par la suite, amorti linéairement sur une base mensuelle sur la durée d'utilité de chaque actif

Véhicules à moteur	25%
Ordinateurs et équipements connexes	33 1/3%
Autres équipements de bureau	20%
Mobiliers et autres installations	20%

Les éléments de valeur durable ayant un coût d'acquisition initial inférieur à 1 000USD sont capitalisés mais totalement amortis lors de l'année de leur acquisition. Cependant, les biens de faible valeur peuvent, selon leur nature, être amortis sur leur durée d'utilité.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(h) Véhicules à moteur et équipements (suite)

(iii) Gains et pertes sur cessions

Les gains et pertes sur cessions sont déterminés en comparant les prix de cession aux valeurs comptables des actifs cédés. Ils sont comptabilisés au compte de résultat au cours de l'exercice durant lequel les actifs ont été cédés.

(iv) Dépréciation

Ces actifs font l'objet d'une revue à chaque clôture. Si un actif a subi une perte de valeur avérée, l'ACA fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. Lorsque la valeur comptable d'un actif excède le montant recouvrable, l'actif est déprécié et est ramené à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel la perte de valeur a eu lieu.

(i) Immobilisations incorporelles

(i) Comptabilisation initiale

Les immobilisations incorporelles comprennent les coûts d'acquisition des logiciels informatiques ainsi que les coûts associés au développement ou à la mise à jour des logiciels informatiques.

L'IAS38 stipule que les coûts de développement des logiciels informatiques doivent être capitalisés et amortis sur leur durée d'utilité, lorsque certains critères sont remplis. Dans de tels cas, une entité doit pouvoir démontrer ce qui suit :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle afin de pouvoir l'utiliser ou la vendre;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- comment l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- la mise à disposition de ressources existantes ou futures adéquates pour achever le développement de l'immobilisation incorporelle pour l'utiliser ou la vendre; et,
- sa capacité d'évaluer de manière fiable les coûts liés à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les coûts liés au développement ou à la mise à jour des logiciels informatiques sont comptabilisés comme des dépenses encourues et sont capitalisés uniquement lorsqu'ils remplissent les conditions ci-dessus.

(ii) Évaluation

Les immobilisations incorporelles sont amorties au cours de leur durée d'utilité (3 à 5 ans) en appliquant la méthode d'amortissement linéaire.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(i) Immobilisations incorporelles (suite)

(iii) Dépréciation

Les immobilisations incorporelles sont revues à la date de clôture des comptes. S'il existe une indication objective de dépréciation d'une immobilisation incorporelle, l'ACA fait une estimation de sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur comptable d'une telle immobilisation excède sa valeur recouvrable, l'actif est déprécié et sa valeur ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat de l'exercice de survenance des pertes.

(j) Instruments financiers

L'IFRS 9 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015. Tel qu'autorisé par l'IASB (International Accounting Standards Board), l'ACA a choisi d'anticiper l'adoption de cette norme depuis l'exercice 2011.

(i) Comptabilisation initiale

Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, augmentée ou diminuée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des frais de transactions. La juste valeur correspond au prix du marché (prix d'achat dans le cas de l'actif financier ou valeur d'émission dans le cas du passif financier) à la date de la transaction.

Les transactions sont comptabilisées à leur date de dénouement.

(ii) Évaluation

Actifs financiers

L'IFRS 9 définit deux catégories d'actifs financiers: ceux évalués au coût amorti et ceux évalués à la juste valeur.

L'ACA classe tout actif financier dans la catégorie des actifs mesurés au coût amorti quand les conditions imposées par l'IFRS 9 suivantes sont remplies:

- L'objectif du modèle économique de l'ACA est de détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Au 31 décembre 2013, tous les actifs financiers de l'ACA ont été évalués au coût amorti.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(j) Instruments financiers (suite)

(ii) Évaluation (suite)

Passifs financiers

Selon l'IFRS 9, les passifs financiers sont évalués, soit à la juste valeur par le biais du compte de résultat, soit au coût amorti.

Au 31 décembre 2013, tous les passifs financiers de l'ACA ont été évalués au coût amorti.

(iii) Dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti

Une provision pour dépréciation est comptabilisée sur les actifs financiers évalués au coût amorti s'il existe une indication objective de dépréciation (un 'évènement générateur de pertes'). Sont considérés comme indication objective de dépréciation les évènements générateurs de pertes suivants: difficultés financières significatives de la contrepartie; rupture de contrat; la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur; ou des données observables indiquant une diminution quantifiable des flux de trésorerie futurs estimés.

L'ACA vérifie si à la fin de chaque exercice, il existe une indication objective prouvant qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers évalués au coût amorti est déprécié.

(k) Imposition

Conformément au Traité de l'ACA, l'ACA et ses actifs ne sont pas soumis, de manière directe ou indirecte, à un régime d'imposition dans ses États Membres.

3. Estimations et jugements comptables

Selon les Administrateurs, la principale source d'incertitude relative aux estimations et jugements comptables est la détermination des provisions pour sinistres. Les provisions pour sinistres inconnus (provisions statistiques) sont déterminées par branche.

En 2013, une dotation aux provisions statistiques d'un montant de 0,9 MUSD a été enregistrée dans les comptes portant ainsi le montant total des provisions statistiques sur le portefeuille de risques commerciaux reporté au passif de l'état de la situation financière de l'ACA à 2 MUSD.

Les provisions pour sinistres inconnus ont été estimées sur la base de la 'meilleure estimation' en utilisant les informations disponibles. Le montant de la sinistralité ultime pourrait différer du montant des provisions.

3. Estimations et jugements comptables (suite)

L'ACA a enregistré un nombre très limité de sinistres depuis sa création. Compte tenu de l'insuffisance de données relatives à la sinistralité, l'ACA détermine le montant des réserves statistiques sur son portefeuille de risques commerciaux sur la base d'informations internes (notations de crédit internes des acheteurs) et d'informations disponibles sur le marché (statistiques des taux de défaut et taux moyen de récupération).

4. Gestion des risques

L'ACA reconnaît l'importance de la gestion des risques et le fait que de solides systèmes de contrôle internes sont essentiels pour une gestion efficace des risques. L'ACA recherche continuellement à renforcer ses systèmes de contrôle interne et a ajouté un nouveau niveau de contrôle de risque depuis 2011, en nommant une société d'audit indépendante pour évaluer de manière trimestrielle son dispositif de contrôle de risque. Cela a porté les niveaux de contrôle des risques au sein de l'ACA à trois.

Les contrôles opérationnels permanents représentent le premier niveau. Ils sont régis par de nombreuses règles et procédures et sont effectués au niveau de chaque département.

Le deuxième niveau est la gestion du risque de l'entreprise (GRE) implantée en 2008 et mise à jour en 2012. La GRE implique le personnel, l'équipe de la Direction et le Conseil d'Administration ; il a pour but d'identifier les événements potentiels qui pourraient affecter l'ACA et de gérer les risques éventuels en tenant compte des risques que l'ACA est prêt à assumer. Des contrôles trimestriels sont menés afin d'évaluer l'ensemble du processus de la GRE et la gestion des risques clés et d'adapter la gestion des risques si nécessaire. L'ACA révisé et met à jour la GRE tous les 3 à 4 ans.

Le troisième niveau est l'évaluation trimestrielle des systèmes de contrôle interne par une société d'audit indépendante qui a été nommée en janvier 2011. Un programme d'audit interne triennal a été préparé et approuvé par le Conseil d'Administration en mai 2011, après identification des risques clés.

En tant qu'assureur, l'ACA est exposée à deux principaux types de risques. Les risques inhérents aux activités de souscription, englobant le risque de pertes liées aux sinistres et le risque de pertes liées à la défaillance des réassureurs (risque de contrepartie), constituent le premier type de risques. Les risques inhérents aux activités de placement, englobant le risque de marché (risque de taux d'intérêt, de prix du marché et de change), le risque de crédit et le risque de liquidité, constituent le deuxième type de risques.

4. Gestion des risques (suite)

(a) Risques inhérents aux activités de souscription

(i) Risque de pertes résultant des sinistres

Les polices d'assurance souscrites par l'ACA impliquent la possibilité de survenance d'événements assurés par l'ACA et, par conséquent, les incertitudes associées au montant et à la date de survenance des sinistres. L'ACA reconnaît qu'un contrôle adéquat du risque d'assurance est primordial pour l'intégrité de ses opérations en tant qu'assureur de crédit et d'investissement. Dans ce contexte, l'ACA a mis en place un dispositif et des procédures conçus pour identifier, évaluer, contrôler, gérer, partager et vérifier efficacement les risques inhérents aux activités de souscription, lesquels incluent:

- les notations des pays;
- l'analyse du portefeuille;
- l'évaluation prudente, par acheteur ou contrepartie, du risque de crédit;
- l'évaluation complète du risque technique ainsi que du cadre juridique pour l'Assurance Risque Politique;
- la réassurance; et,
- la sélection des réassureurs ayant de solides notations de crédit.

Afin d'éviter une concentration excessive des risques, l'ACA a établi, entre autres, des limites d'exposition par branche, par pays et par projet. Sont présentées ci-dessous les expositions par branche et par pays basées sur les sommes maximales assurées stipulées par les polices émises en vigueur au 31 décembre 2013 et 2012:

Expositions par branche:

(en milliers d'USD)	2013		2012	
	Expositions brutes	Expositions nettes	Expositions brutes	Expositions nettes
Cautions	20 524	20 510	-	-
Assurance-crédit Single Obligor (SO)	116 656	101 406	92 915	67 665
Assurance tous risques (assurance crédit et risque politique)	21 431	10 715	6 142	6 142
Assurance-crédit Whole Turnover (WTO)	9 974	9 974	11 015	5 508
Assurance risque politique	601 761	233 301	526 990	226 297
Assurance violence politique, terrorisme et sabotage	101 222	101 222	68 923	67 773
TOTAL	871 568	477 128	705 985	373 385

4. Gestion des risques (suite)

(a) Risques inhérents aux activités de souscription (suite)

(i) Risque de pertes résultant des sinistres (suite)

Expositions par pays:

(en milliers d'USD)	2013		2012	
	Expositions brutes	Expositions nettes	Expositions brutes	Expositions nettes
Burundi	25 564	20 564	17 400	12 400
RDC	9 216	9 216	11 872	9 121
Kenya	301 296	220 255	137 957	115 782
Madagascar	7 322	5 006	4 407	1 607
Malawi	38 393	38 393	16 129	16 129
Rwanda	5 781	5 767	43 149	22 661
Tanzanie	133 051	54 150	108 286	54 645
Ouganda	107 172	66 103	105 692	77 267
Zambie	243 773	57 674	261 093	63 773
TOTAL	871 568	477 128	705 985	373 385

(ii) Risques liés à la défaillance des réassureurs

L'ACA utilise la réassurance non seulement pour accroître sa capacité de souscription mais aussi pour limiter ses risques. Une part importante des risques souscrits est cédée à des réassureurs externes à travers un certain nombre de traités de réassurance qui incluent des traités proportionnels, non proportionnels et des cessions facultatives. La plupart des traités sont renouvelés et réévalués annuellement. Cependant, la réassurance ne dégage pas l'ACA de ses responsabilités en tant qu'assureur principal.

Si un réassureur n'honore pas le paiement d'un sinistre pour quelle que raison que ce soit, l'ACA demeure responsable du paiement complet dudit sinistre à l'égard de l'assuré. Afin de minimiser les risques de pertes liées à la défaillance des réassureurs, tous les réassureurs auprès desquels l'ACA se réassure, doivent avoir un minimum de notation de crédit définit ci-après, sauf autorisation du Conseil d'Administration:

Moody's, Standard & Poor's ou Fitch A
ou
A.M Best A-

4. Gestion des risques (suite)

(a) Risques inhérents aux activités de souscription (suite)

(ii) Risques liés à la défaillance des réassureurs (suite)

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des expositions cédées au 31 décembre 2013 sur la base des notations de crédit des réassureurs selon Standard & Poor's (S&P):

Notations S&P	Pourcentage des expositions cédées
AA-	33,7%
A+	34,6%
A	17,9%
A-	3,4%
BBB[*]	2,7%
Non noté [**]	7,7%
Total	100%

[*] noté A3 par Moody's et A par AM Best; [**] noté par d'autres agences de notation

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des expositions cédées au 31 décembre 2013 sur la base des notations de crédit des réassureurs selon A.M Best

Notations A.M. Best	Pourcentage des expositions cédées
A+	12,5%
A	86,0%
A-	1,4%
B+[*]	0,1%
Total	100%

[*] approuvé par le Conseil d'Administration

(b) Risques inhérents aux activités de placement

Les placements de l'ACA sont exposés aux risques de marché, de crédit et de liquidité.

- Le risque de marché est le risque de perte pouvant résulter des fluctuations des variables du marché telles que les taux d'intérêts, les cours du marché et les taux de change.
- Le risque de crédit est le risque de perte pouvant résulter de la défaillance d'un client ou d'une contrepartie ou de la rétrogradation de sa notation de crédit générant une exposition sous toute forme que ce soit, y compris le risque de dénouement.
- Le risque de liquidité est le risque que l'ACA ne serait pas en mesure de faire face à ses engagements à leur échéance, à un coût raisonnable.

4. Gestion des risques (suite)

(b) Risques inhérents aux activités de placement (suite)

L'ACA a mis en place une politique de placement en conformité avec les meilleures pratiques du marché afin de minimiser ces risques. La politique de placement définit les principes généraux ainsi que l'allocation stratégique des actifs et peut être modifiée occasionnellement sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration. Un des objectifs principaux de la politique de placement consiste à maximiser les revenus tout en assurant la préservation du capital.

Le Comité de Gestion des Placements (CGP) s'assure que les placements sont répartis conformément aux règles définies par la politique de placement et par l'allocation stratégique des actifs. Le CGP revoit le statut ainsi que la performance du portefeuille et évalue les nouvelles propositions d'investissements mensuellement. Le CGP rapporte trimestriellement au Conseil d'Administration à travers le Comité des Finances et de l'Audit.

Lorsque l'ACA externalise la gestion de ses actifs, le gestionnaire a le devoir de se conformer strictement à la politique de placement ainsi qu'à l'allocation stratégique des actifs de l'ACA.

(i) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la valeur de l'ACA soit affectée négativement par les fluctuations des variables du marché telles que les taux d'intérêts, les cours du marché et les taux de change.

Le risque de pertes liées aux fluctuations des taux d'intérêts est limité :

- Au 31 décembre 2013, le portefeuille d'investissements de l'ACA était constitué à hauteur de 26,9% de placements à taux variable et à hauteur de 73,1% de placements à taux fixe. Les instruments à taux fixes détenus par l'ACA s'élevaient à 124,5 MUSD et couvraient largement le montant son endettement à taux fixe (emprunt IDA) qui s'élevait à 10,7 MUSD. Par conséquent, une hausse des taux d'intérêts ne devraient pas avoir d'impact négatif sur l'ACA.
- Les taux LIBOR étaient restés à des niveaux très bas en 2013 par conséquent le risque de baisse additionnelle est limité. Par contre, une hausse des taux LIBOR permettrait à l'ACA d'améliorer les produits de ses placements à taux variables. Le tableau ci-après montre les impacts potentiels des fluctuations du LIBOR sur les revenus financiers et le résultat net de l'ACA. Pour cette analyse de sensibilité, nous avons estimé que l'écart entre le LIBOR USD 3M et le LIBOR USD 6M était de 15 points de base.

3m USD LIBOR (en points de base)	6M USD LIBOR (en points de base)	Amélioration(+)/ Détérioration(-) attendue des revenus de l'ACA (en milliers d'USD)
25	40	(3)
50	65	35
75	90	92
100	115	174
150	165	349
200	215	524

4. Gestion des risques (suite)

(b) Risques inhérents aux activités de placement (suite)

(i) Risque de marché (suite)

Aucun des instruments financiers de l'ACA n'est évalué à la juste valeur par le biais du résultat, par conséquent, les variations des cours du marché ne devraient pas avoir d'impact ni sur la situation financière de l'ACA ni sur son compte de résultat sauf si les actifs sont vendus avant leur maturité. Mis à part les dépôts à terme, les capitaux de l'ACA sont exclusivement investis dans des instruments d'emprunt qui sont évalués au coût amorti. En outre, la politique de placement de l'ACA n'autorise pas les placements spéculatifs.

La monnaie de transaction de l'ACA est l'USD. Etant donné que l'ACA effectue la majorité de ses transactions en USD, elle a choisi d'allouer plus de 95% de ses placements dans cette devise afin de minimiser l'exposition au risque de change.

(ii) Risque de crédit

Compte tenu de la crise des dettes souveraines et de la crise financière mondiale, l'ACA reconnaît l'importance de la diversification de son portefeuille d'actifs. Afin de minimiser les risques que la défaillance d'une contrepartie ou un événement affectant un pays quelconque puisse avoir un impact démesuré sur la situation financière de l'ACA ou sur son résultat, l'ACA a activement diversifié son portefeuille d'actifs depuis 2011. De ce fait, le nombre de ses contreparties a augmenté de 100 en trois ans comme l'indique le tableau ci-dessous.

Année	Nombre de contreparties
2010	2
2011	24
2012	84
2013	102

En plus de la diversification de son portefeuille, l'ACA cherche en permanence à améliorer la qualité de crédit de ses actifs. En trois ans, l'ACA a accru le pourcentage des actifs notés dans les catégories AAA et AA sont passées de 0% à 70,9%.

Année	Actifs notés dans les catégories AAA et AA
2010	0,0%
2011	27,9%
2012	62,4%
2013	70,9%

4. Gestion des risques (suite)

(b) Risques inhérents aux activités de placement (suite)

(ii) Risque de crédit (suite)

Hormis ses placements financiers, l'ACA fait aussi un suivi régulier de l'ensemble de ses actifs. Le tableau, ci-après, montre l'exposition maximale de l'ACA au risque de crédit au 31 décembre 2013:

(en milliers d'USD)	Ni en souffrance ni dépréciés	En souffrance	Dépréciés	Total
As at 31 December, 2013				
Disponibilités	23 197	-	-	23 197
Dépôts à terme auprès d'institutions financières	33 596	-	-	33 596
Certificats de dépôt	9 880	-	-	9 880
Comptes fiduciaires de garantie	900	-	-	900
Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	1 604	-	(34)	1 570
Autres créances	1 233	-	-	1 233
Placements à taux variable	39 961	-	-	39 961
Placements obligataires	87 800	-	-	87 800
Total	198 171	-	(34)	198 137
Au 31 décembre 2012				
Disponibilités	5 733	-	-	5 733
Dépôts à terme auprès des institutions financières	69 174	-	-	69 174
Comptes fiduciaires de garantie	900	-	-	900
Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	1 378	-	-	1 378
Autres créances	2 407	-	(52)	2 355
Placements à taux variable	32 000	-	-	32 000
Placements obligataires	59 996	-	-	59 996
Total	171 588	-	(52)	171 536

4. Gestion des risques (suite)

(b) Risques inhérents aux activités de placement (suite)

(iii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'ACA ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à leur échéance.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des échéanciers des flux de trésorerie contractuels résiduels à la fin de l'exercice :

(en millier d'USD)	0-3 Mois	3-12 Mois	1-5 Ans	> 5 Ans	Total
Au 31 décembre, 2013					
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	1 010	53	-	-	1 063
Autres dettes	510	-	-	-	510
Provisions pour sinistres	1 556	4 941	-	-	6 497
Dettes financières (au coût amorti) – Emprunt IDA	96	96	1 661	9 699	11 553
Total Payable	3 172	5 090	1 661	9 699	19 623
Au 31 décembre, 2012					
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	813	-	-	-	813
Autres dettes	61	808	-	-	869
Provisions pour sinistres	-	118	-	-	118
Dettes financières (au coût amorti) – Emprunt IDA	97	193	1 848	9 677	11 815
Total Payable	971	1 119	1 848	9 677	13 615

En tant qu'assureur, outre les obligations financières qui lui incombent du fait de ses activités d'exploitation courantes, l'ACA court le risque de devoir tirer sur ses disponibilités pour couvrir des règlements de sinistres imprévus.

38% des fonds de l'ACA ont été placés dans des dépôts à terme et dans des obligations à échéance inférieure à un an. Par conséquent, l'ACA considère que son portefeuille de placements est suffisamment liquide pour couvrir ses flux de trésorerie opérationnels ainsi que tous les sinistres potentiels.

5. Gestion du capital

(en milliers d'USD)	2013	2012
Expositions nettes (A)	477 128	373 385
Capitaux Propres (B)	174 859	151 163
Capacité (C)=5*(B)	874 295	755 815
Surplus de capital (C-A)	397 167	382 430

L'ACA doit se conformer aux exigences de fonds propres stipulées dans son manuel d'opérations. Le manuel d'opérations de l'ACA lui permet d'appliquer un ratio de levier sur ses capitaux propres pouvant aller jusqu'à cinq (soit 874,3 MUSD). Au 31 décembre 2013 le montant total des expositions nettes de l'ACA s'élevait à 477,1 MUSD et représentait uniquement 54,6% de sa capacité totale de souscription. Au 31 décembre 2012 le montant total des expositions nettes était de 373,4 MUSD.

6. Sinistres nets de récupération

(en milliers d'USD)	2013	2012
Sinistres bruts	7 441	1 534
Réassurance et récupérations	(4 357)	(350)
Sinistres nets de récupérations pour l'exercice clos au 31 décembre	3 084	1 184

Les sinistres nets de récupération incluent une dotation aux réserves statistiques du portefeuille de risques commerciaux de l'ACA de 0,9 MUSD pour 2013 contre 1,1 MUSD pour 2012, portant ainsi le montant total des réserves statistiques à 2MUSD au 31 décembre 2013.

7. Autres revenus nets

(en milliers d'USD)	2013	2012
Subventions	168	484
Produits de cessions d'équipements	13	-
Charges nettes sur les ventes d'information	72	7
Divers	8	17
Autres revenus nets de l'exercice clos au 31 décembre	261	508

7. Autres revenus nets (suite)

Les subventions se rapportent aux financements accordés par les donateurs pour la création et le paiement des charges d'exploitation des bureaux de représentation et de souscription dans les États membres africains de l'ACA. En 2013, l'ACA a bénéficié d'une subvention de la Banque Mondiale par l'intermédiaire d'USAID afin de couvrir les frais de fonctionnement de ses bureaux de représentation au Rwanda. Les subventions provenant de la TPSF (Tanzania Private Sector Foundation) pour le bureau de représentation en Tanzanie ont expiré en 2012.

L'ACA reçoit aussi des subventions de la Banque Africaine de Développement, dédiées à l'amélioration de son efficacité opérationnelle, à travers le fonds FAPA (Fund for African Private Sector Assistance).

8. Charges d'exploitation

(en milliers d'USD)	2013	2012
Frais de personnel	3 115	3 089
Avantages du personnel postérieurs à l'emploi	311	311
Frais administratifs généraux	435	456
Frais de consultance	241	375
Amortissement des véhicules et équipements	108	104
Frais de déplacement et missions	294	295
Dépenses de recrutement	23	10
Assemblée Générale Ordinaire	85	123
Frais du Conseil d'Administration	107	81
Frais de marketing	150	245
Amortissement des immobilisations incorporelles	6	11
Provisions pour créances douteuses	34	52
Charges d'exploitation de l'exercice clos au 31 décembre	4 909	5 152

9. Produits de placement

(en milliers d'USD)	2013	2012
Revenus des dépôts à terme	970	1 344
Revenus des placements à taux variable	430	346
Revenus des placements obligataires	1 952	1 380
Amortissement des obligations (note 22)	(986)	(710)
Produits de placement de l'exercice clos au 31 décembre	2 366	2 360

9. Produits de placement (suite)

Les placements obligataires sont comptabilisés à leur juste valeur à leur date d'acquisition (correspondant à leur valeur nominale plus décotes, surcotes, intérêts courus et frais de transaction, le cas échéant). Ils sont ensuite enregistrés à leur coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. La différence entre le coupon et le taux d'intérêt effectif est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique 'Amortissement des obligations'.

10. Charges financières

(en milliers d'USD)	2013	2012
Frais de gestion sur emprunt IDA	82	77
Frais bancaires	13	11
Charges financières de l'exercice clos au 31 décembre	95	88

L'ACA paie une commission d'engagement sur le montant principal du crédit non décaissé (le cas échéant) à un taux annuel de 1/2% et des frais de gestion sur le montant principal du crédit décaissé et restant dû à un taux annuel de 3/4 % sur l'emprunt IDA (note 25).

11. Gains/(Pertes) de change

(en milliers d'USD)	2013	2012
Pertes de change sur emprunt IDA	(18)	(13)
Autres Gains de change	172	2
Gains/(Pertes) de change de l'exercice clos au 31 décembre	154	(11)

L'emprunt IDA (note 25) a été émis et est payable en Droits de Tirages Spéciaux (DTS) et est converti en USD au taux de change en vigueur à chaque clôture.

12. Produits de cessions d'éléments d'actif financier

(en milliers d'USD)	2013	2012
Produits de cessions de titres obligataires	4	45
Produits de cessions d'éléments d'actif financier de l'exercice	4	45

13. Frais de gestion des placements

(en milliers d'USD)	2013	2012
Frais de gestion des placements	313	238
Frais de gestion des placements de l'exercice	313	238

14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'USD)	2013	2012
Disponibilités et trésorerie	23 197	5 733
Dépôts à terme auprès des institutions financières	33 596	69 174
Certificats de dépôts	9 880	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	66 673	74 907

14. Trésorerie et équivalents de trésorerie (suite)

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par devise des dépôts à terme :

	2013		2012	
	Montant (en milliers d'USD)	Taux d'intérêt moyen	Montant (en milliers d'USD)	Taux d'intérêt moyen
Dépôts à terme en USD	27 730	1,43%	67 854	1,84%
Dépôts à terme en EUR	3 778	2,89%	1 320	3,50%
Dépôts à terme en KSHS	2 088	9,14%	-	-
Dépôts à terme au 31 décembre	33 596	2,07%	69 174	1,88%
Certificats de dépôts en USD	9 880	1,21%	-	-
Dépôts et certificats de dépôts au 31 décembre	43 476	1,88%	69 174	1,88%

15. Comptes fiduciaires de garantie

(en milliers d'USD)	2013	2012
Madagascar	900	900
Comptes fiduciaires de garantie au 31 décembre	900	900

Les soldes des comptes fiduciaires de garantie représentent les fonds décaissés pour Madagascar détenus en attendant la finalisation de la restructuration juridico-financière par Madagascar, après quoi ce montant sera transféré sur un compte bancaire de l'ACA.

Les fonds détenus dans les comptes fiduciaires de garantie sont dénommés en USD. L'ACA perçoit des intérêts sur ces comptes. Le taux d'intérêt moyen au 31 décembre 2013 s'élevait à 0,75% (en 2012 - 0,79%).

16. Créances et dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance

(en milliers d'USD)	2013	2012
(a) Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance		
Créances nées d'opérations d'acceptation	1 465	1 285
Créances nées d'opérations de cession	105	93
Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance au 31 décembre	1 570	1 378
(b) Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance		
Dettes nées d'opérations d'acceptation	902	585
Dettes nées d'opérations de cession	161	228
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance au 31 décembre	1 063	813

17. Autres créances

(en milliers d'USD)	2013	2012
Charges constatées d'avance	74	69
Dépôts	36	36
Prêts et avances aux employés	65	55
Subventions à recevoir	-	318
Intérêts courus	1 049	1 869
Autres	9	8
Autres créances au 31 décembre	1 233	2 355

18. Provisions pour sinistres

(en milliers d'USD)	2013	2012
(a) Récupérations & Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres		
Récupérations & Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres au 1er janvier	(350)	-
Sinistres cédés payés	11	-
Provisions pour récupérations	(4 275)	-
Part des réassureurs dans la variation des provisions pour sinistres à payer	(9)	(11)
Part des réassureurs dans la variation de provisions pour sinistres	(73)	(339)
Redressement & Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres au 31 décembre	(4 696)	(350)
(b) Provisions pour sinistres		
Provisions pour sinistres au 1er janvier	1 534	1 641
Sinistres payés	(18)	-
Variation de provisions pour sinistres à payer	6 380	118
Dotations aux provisions pour sinistres	999	1 416
Reprise sur provisions pour sinistres	(100)	(1 641)
Provisions pour sinistres au 31 décembre	8 795	1 534

19. Véhicules et équipements

(en milliers d'USD)	Véhicules à moteur	Ordinateurs et équipement de bureau	Mobilier et installations	Total
Au 31 décembre 2012				
Coût				
Au 1er janvier 2012	135	412	530	1 077
Acquisitions	3	30	8	41
Cessions et mises au rebut	-	(22)	(5)	(27)
Au 31 décembre 2012	138	420	533	1 091
Amortissement				
Au 1er janvier 2012	107	26	458	891
Dotations aux amortissements de l'exercice	26	52	26	104
Amortissements sur éléments cédés ou mis au rebut	(1)	(21)	(5)	(27)
Au 31 décembre 2012	132	357	479	968
Au 31 décembre 2013				
Coût				
Au 1er janvier, 2013	138	420	533	1 091
Acquisitions	42	71	5	118
Cessions et mises au rebut	(32)	(5)	-	(37)
Au 31 décembre 2013	147	486	538	1 172
Amortissement				
Au 1er janvier 2013	132	357	479	968
Dotations aux amortissements de l'exercice	9	71	28	108
Amortissements sur éléments cédés ou mis au rebut	(32)	(4)	-	(36)
Au 31 décembre 2013	109	424	507	1 040
Valeur comptable nette				
Au 31 décembre 2012	6	63	54	123
Au 31 décembre 2013	38	62	31	131

20. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'US\$)	2013	2012
Coût		
Au 1er Janvier	96	92
Acquisitions	7	3
Au 31 décembre	103	95
Amortissement		
Au 1er Janvier	86	74
Dotations aux amortissements de l'exercice	6	11
Au 31 décembre	92	85
Valeur comptable nette		
Au 31 décembre	12	10

21. Placements à taux variable (au coût amorti)

(en milliers d'USD)	2013	2012
Placements à taux variable	39 961	32 000
Placements à taux variable au 31 décembre	39 961	32 000

22. Placements obligataires (au coût amorti)

(en milliers d'USD)	2013	2012
Valeur au 1er janvier	59 940	23 744
Achats d'obligations	46 846	41 889
Ventes et Remboursements d'obligations	(18 013)	(4 983)
Amortissement (note 9)	(986)	(710)
Intérêts courus à l'acquisition	13	56
Total des placements obligataires au 31 décembre	87 800	59 996

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

22. PLACEMENTS OBLIGATAIRES (AU COUT AMORTI) (SUITE)

Ci-dessous la ventilation des placements obligataires base sur la valeur nominale:

(en milliers d'USD)	2013	2012
Obligations de sociétés	24 044	18 144
Obligations des marchés émergents	11 168	9 326
Emprunts d'État et équivalents	18 830	15 400
Obligations supranationales	31 970	15 280
Placements obligataires au 31 décembre	86 012	58 150

Le tableau ci-après montre la ventilation par date de maturité et par valeur nominale des obligations:

Maturité	2013		2012	
	Valeur nominale (en milliers d'USD)	(%)	Valeur nominale (en milliers d'USD)	(%)
2013	-	-	12 850	22,1%
2014	17 040	19,8%	13 440	23,1%
2015	29 754	34,6%	16 104	27,7%
2016	18 218	21,2%	8 906	15,3%
2017	14 170	16,5%	4 770	8,2%
2018	5 750	6,7%	1 000	1,7%
2019	580	0,7%	580	1,0%
2020	285	0,3%	285	0,5%
2021	215	0,2%	215	0,4%
Total au 31 décembre	86 012	100%	58 150	100%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

22. Placements obligataires (au coût amorti)(suite)

Le tableau ci-après montre la maturité moyenne ainsi que le rendement moyen du portefeuille obligataire de l'ACA :

(en milliers d'USD)	2013	2012
Maturité moyenne du portefeuille obligataire	2,05 ans	2,23 ans
Rendement moyen du portefeuille obligataire	1,15%	1,37%

23. Autres dettes

(en milliers d'USD)	2013	2012
Charges encourues	377	301
Avantages du personnel postérieurs à l'emploi	91	507
Charges non techniques à payer	42	36
Commissions d'engagement et frais de gestion sur emprunt IDA	24	25
Autres dettes au 31 décembre	534	869

24. Subventions non acquises

(en milliers d'USD)	2013	2012
Subventions non acquises au 1er Janvier	122	352
Variation des provisions pour subventions non acquises	479	(230)
Subventions non acquises au 31 décembre	601	122

25. Dettes financières- Emprunt IDA

(en milliers d'USD)	2013	2012
Au 1er janvier	10 841	10 979
Pertes/(Gains) de change (note 11)	18	13
Remboursements	(146)	(151)
Dettes financières - Emprunt IDA au 31 décembre	10 713	10 841

En vertu de l'accord de crédit de développement entre l'IDA et l'ACA en date du 8 juin 2001, l'accord amendement l'accord de crédit de développement en date du 19 juillet 2005 et l'accord prévoyant l'amendement et la mise à jour de l'Accord du crédit de développement en date du 23 mars 2007, l'IDA a octroyé à l'ACA un montant de 7,2MDTS au titre du crédit de développement pour financer les charges de gestion de l'ACA. Ce montant inclut: (a) un crédit initial de 3,9MDTS et (b) un crédit supplémentaire de 3,3MDTS. Le montant total du crédit de développement d'un montant de 7,2MDTS a été versé dans sa totalité. Ce montant est remboursable par versements semestriels sur une période de 25 ans : (a) du 15 septembre 2012 au 15 mars 2036 pour le montant initial du crédit et (b) du 15 septembre 2015 au 15 mars 2040 pour le crédit supplémentaire.

26. Capital

Conformément au Traité de l'ACA, l'ACA dispose d'un capital ouvert basé sur un capital nominal initial autorisé de 1.000.000.000 MUSD divisé en 10 000 actions d'une valeur nominale de 100.000 MUSD; celles-ci sont disponibles pour souscription par les membres.

Chaque action entièrement souscrite par un membre représente un droit de vote lors d'une Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire. Toutes les décisions émanant d'une Assemblée Ordinaire ou d'une Assemblée extraordinaire sont prises à la majorité simple des voix des membres présents et votants, sauf dispositions expresses contraires prévues par le Traité de l'ACA.

En 2013, l'ACA a enregistré une augmentation de capital de 22,2 MUSD (8 MUSD en 2012) dont 7,2 MUSD provenant du Bénin et de 15 MUSD de la Banque de Développement africaine (les 8 MUSD d'augmentation de capital en 2012provenaient de la RDC).

26. Capital (suite)

La ventilation du capital social émis et appelé au 31 décembre 2013 se présente comme suit:

(en milliers d'USD) Membre/Actionnaire	2013		2012	
	Nombre d'actions	Capital appelé	Nombre d'actions	Capital appelé
Bénin	72	7 200	-	-
Burundi	153	15 300	153	15 300
RDC	192	19 200	192	19 200
Kenya	283	28 300	283	28 300
Madagascar	1	100	1	100
Malawi	172	17 200	172	17 200
Rwanda	87	8 700	87	8 700
Tanzanie	169	16 900	169	16 900
Ouganda	229	22 900	229	22 900
Zambie	169	16 900	169	16 900
Total États Membres	1 527	152 700	1 455	145 500
Banque Africaine de Développement	150	15 000	-	-
Africa-Re Corporation	1	100	1	100
Atradius Participations Holding B.V.	1	100	1	100
COMESA	1	100	1	100
PTA Bank Limited	1	100	1	100
PTA Re-Insurance Company	1	100	1	100
SACE SpA	100	10 000	100	10 000
Autres actionnaires	255	25 500	105	10 500
TOTAL ACTIONS	1 782	178 200	1 560	156 000

26. Capital (suite)

La ventilation des primes d'émission se présente comme suit:

État Membre (en milliers d'USD)	2013			2012		
	Capital appelé	Valeur nominale attribuées	Share Premium	Capital appelé	Valeur nominale attribuées	Share Premium
Bénin	7 210	7 200	10	-	-	-
Burundi	15 390	15 300	90	15 390	15 300	90
RDC	19 244	19 200	44	19 244	19 200	44
Kenya	28 315	28 300	15	28 315	28 300	15
Madagascar	100	100	-	100	100	-
Malawi	17 275	17 200	75	17 275	17 200	75
Rwanda	8 779	8 700	79	8 779	8 700	79
Tanzanie	16 971	16 900	71	16 971	16 900	71
Ouganda	22 937	22 900	37	22 937	22 900	37
Zambie	16 960	16 900	60	16 960	16 900	60
TOTAL	153 181	152 700	481	145 971	145 500	471

27. Entrées nettes de trésorerie relatives aux activités opérationnelles

(en milliers d'USD)	2013	2012
Profit global de l'exercice	1,498	614
Ajustements pour:		
Amortissement - Véhicules et équipements (note 19)	108	104
Amortissement - Immobilisations incorporelles (note 20)	6	11
Amortissement - Placements obligataires (notes 9 et 22)	986	710
Perte sur cessions d'équipements	(36)	-
Pertes de change - Emprunt IDA (note 25)	18	13
Variation du besoin en fonds de roulement:		
(Augmentation)/Diminution/des créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	(192)	606
Diminution/(Augmentation) des autres créances	1 122	(1 125)
Augmentation de la part des réassureurs dans les provisions pour sinistres	(4 346)	(350)
Diminution/(Augmentation) de la part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises	37	(102)
Diminution/(Augmentation) des frais d'acquisition reportés	56	(305)
Augmentation des dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	250	620
(Diminution)/Augmentation des autres dettes	(335)	256
Augmentation/(Diminution) des provisions pour sinistres	7 261	(107)
(Diminution)/Augmentation des provisions pour primes non acquises	(382)	3 992
Augmentation des commissions cédées non acquises	11	107
Augmentation/(Diminution) des subventions non acquises (note 24)	479	(230)
ENTRÉES NETTES DE TRÉSORERIE RELATIVES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	6 541	4 814

28. Juste valeur des instruments financiers au coût amorti

Sauf indiquées dans le tableau ci-après, les valeurs comptables des autres instruments financiers comptabilisés au coût amorti sont supposées être proches de leurs juste valeurs.

(en milliers d'USD)	2013	2012
Valeur comptable	87 787	59 940
Valeur de marché	88 014	60 585
Plus(+)/moins(-) value latente au 31 décembre	227	644

29. Informations relatives aux parties liées

(en milliers d'USD)	2013	2012
Rémunération des cadres dirigeants	1 012	1 041
Administrateurs - jetons de présence & per diem	61	78
Total transactions effectuées avec des parties liées	1 073	1 119

Commissaires aux comptes

Deloitte & Touche
Waiyaki Way, Muthangari
P. O. Box 40092, 00100
Nairobi, Kenya

Responsable éditorial

Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique
Kenya Re Towers, 5th Floor, Off Ragati Road, Upperhill
P.O. Box 10620 G.P.O. 00100
Nairobi, Kenya
www.ati-aca.org
© 2013

Conception & Réalisation

Leo Brands
Nairobi, Kenya

Crédits photos

Joe Makeni
Jef Vincent
Sherry Kennedy

Imprimé pas

Digital Hub
Nairobi, Kenya

Information presse

Sherry Kennedy
Tel. (+254) 20 272 6999
Protable: (+254) 714 606 787
Email. press@ati-aca.org



African Trade Insurance Agency
Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique

SIÈGE DE L'ACA Kenya

Adresse physique:

Kenya Re Towers, 5th Floor

Off Ragati Road, Upperhill,

Adresse postale: P.O. Box 10620, G.P.O.

00100, Nairobi, Kenya

Tel. (+254) 20 272 6999 / 271 9727

Portable: (+254) 722 205 007

Fax: (+254) 20 271 9701

Email. info@ati-aca.org

BUREAUX DE REPÉSENTATION

Tanzanie

Adresse physique:

Private Sector House, 1st Floor

1288, Mwaya Road, Msasani Peninsula

Adresse postale: P.O. Box 11313

Dar es Salaam

Tel. (+255) 22 260 1913 / 1938

Portable. (+255) 754 286 299

Fax. (+255) 22 260 2368

Email. tanzania@ati-aca.org

Ouganda

Adresse physique:

Workers House, 9th Floor

Southern Wing, Plot 1

Pilkington Road

Tel. (+256) 312 908 999

Portable. (+256) 776 996 900

Email. uganda@ati-aca.org

Zambie & Malawi

Adresse physique:

Kwacha House Annex

Cairo Road - Lusaka

Adresse postale: P.O. Box 31303

Tel. (+260) 211 227 745

Portable. (+260) 978 778 545

Fax: (+260) 211 227 746

Email. zambia@ati-aca.org